

Campus

N° 104 juin-septembre 2011



1991-2011: L'ÉGALITÉ SANS SE PRESSER

Paul Bairoch et la mécanique de la pauvreté

Les Moche: peuple du poulpe, du hibou et de l'araignée



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Harps trouve le nord



Francesco Pepe, chercheur à l'Observatoire astronomique de l'Université de Genève, est le responsable scientifique du projet Harps-Nord. Ce spectrographe, qui doit être installé aux Canaries en 2012, traquera les exoplanètes à la manière de son frère jumeau de l'hémisphère Sud

L'Observatoire astronomique de l'Université de Genève a signé en février dernier un accord avec l'Institut national italien d'astrophysique (INAF) à propos de la construction du spectrographe Harps-N. Quelle est sa teneur?

FRANCESCO PEPE: Le spectrographe Harps-N doit être installé sur un télescope pour pouvoir fonctionner. Il fallait donc en trouver un. C'est chose faite avec cet accord qui prévoit que Harps-N sera connecté au foyer du Telescopio nazionale Galileo (TNG). Ce télescope de 3,6 mètres de diamètre, qui appartient à l'INAF, est situé sur l'île de La Palma des Canaries. Nous mettrons notre spectrographe à la disposition des scientifiques locaux et, en échange, nous avons obtenu du temps d'observation, à savoir un tiers des nuits disponibles de l'année.

Quand Harps-N sera-t-il opérationnel?

Nous devrions recevoir tous les composants dans le courant de cette année, leur intégration est prévue pour cet automne, les premiers tests pour décembre et le déménagement vers les Canaries au début de 2012. L'accord que nous avons signé prévoit que les observations proprement dites commencent en avril 2012.

Harps-N est-il construit à Genève?

Oui, l'UNIGE est le maître d'œuvre du projet. Nous réalisons presque tout ici, où nous disposons entre autres d'une salle blanche. Nous collaborons néanmoins avec un groupe de l'Astronomy Technology Center à Edimbourg qui se charge de l'interface entre le spectrographe et le télescope.

En quoi ce nouvel appareil se différencie-t-il de son frère jumeau, Harps, en fonction de puis 2003 au Chili?

Il s'agit d'une copie conforme. L'original, dont

nous étions déjà le maître d'œuvre, est un appareil exceptionnel. Avec la technologie employée, nous ne saurions pas faire mieux, même huit ans après. Nous avons donc adapté plutôt qu'amélioré le spectrographe. Le seul point faible que nous avons identifié concerne la fibre optique qui relie le télescope au spectrographe et qui est aussi fine qu'un cheveu. Avant, son profil était circulaire, maintenant, il est octogonal, ce qui améliore la qualité des mesures. Mais c'est à peu près tout.

Quel sera le rôle de Harps-N?

Le même que celui de Harps: mesurer avec une très grande précision les vitesses radiales des étoiles, à savoir leurs petits mouvements oscillatoires d'éloignement et de rapprochement par rapport à la Terre. La seule différence, c'est que Harps-N est situé dans l'hémisphère Nord. Grâce aux deux appareils, nous pourrions enfin couvrir le ciel en entier.

Quel est l'intérêt de mesurer la vitesse radiale des étoiles?

Cela permet de déterminer si les astres en question possèdent un ou plusieurs compagnons planétaires. On peut aussi tirer de ces mesures la période et la forme de l'orbite ainsi qu'une limite inférieure pour la masse de la planète extrasolaire. C'est par cette technique que la première d'entre elles, 51 Peg b, a été découverte en 1995 par Michel Mayor et Didier Queloz, tous deux chercheurs à l'Observatoire de Genève. Harps-N ne servira cependant pas en priorité à l'exploration, même si cela fait aussi partie de sa mission. Il devra avant tout confirmer et compléter les mesures réalisées par le satellite américain Kepler.

De quoi s'agit-il?

Il s'agit d'un photomètre spatial. Continuellement pointé vers le même champ céleste, situé

dans l'hémisphère Nord, il cherche lui aussi des planètes extrasolaires mais par une autre méthode, celle dite du transit. Quand un corps passe devant l'étoile, la luminosité de celle-ci diminue momentanément. C'est ce signal que Kepler tente de détecter sur un grand nombre d'étoiles à la fois. Son tableau de chasse compte déjà plus de 1000 astres dont on sait ou suppose qu'ils possèdent un ou plusieurs compagnons. Cette technique ne permet toutefois que de déduire le diamètre de la planète, s'il y en a une, et la période de l'orbite. Comme l'ambition de la mission est de trouver des planètes qui ressemblent à la Terre à tous points de vue, il est indispensable de disposer de données complémentaires que pourra fournir un appareil tel que Harps-N, lui aussi pointé vers le nord. En combinant les deux techniques, on peut en effet calculer la densité de l'objet, par exemple, ce qui permet de dire s'il est rocheux ou gazeux.

Quelle est la prochaine étape dans la chasse aux exoplanètes?

Jusqu'à maintenant, la mesure de la vitesse radiale était la technique dominante. Elle a permis de découvrir plusieurs centaines de planètes et a fourni de bonnes statistiques. Cette moisson se poursuivra mais au cours des dix à vingt prochaines années, c'est la combinaison de plusieurs techniques qui sera favorisée. En plus de la spectrographie et des transits, on pourra, dans un avenir plus ou moins proche, compter aussi sur l'astrométrie (mesure des mouvements latéraux des étoiles sur la voûte céleste) et la spectroscopie. Cette dernière technique vise à mesurer directement le spectre de la planète et à identifier la signature de substances chimiques telles que l'eau, l'oxygène, l'ozone, etc. Les premiers ingrédients de la vie, quoi! ■

Propos recueillis par Anton Vos

RECHERCHE

- 4 **Sociologie**
Première enquête menée à l'échelle nationale sur le comportement des adolescents vis-à-vis des nouvelles technologies, «JAMES» confirme la suprématie du téléphone portable et d'Internet sur les sources d'informations comme la télévision, la presse écrite ou la radio
- 6 **Génétique**
Chaque gène a un profil d'activité qui lui est propre. A l'échelle d'une seule cellule, ce mécanisme fondamental semble aléatoire alors qu'il assure, sur un grand ensemble de cellules, une stabilité essentielle pour la production de protéines
- 8 **Littérature**
Pour mieux comprendre le rôle joué par l'émigration russe dans la formidable émulation intellectuelle, artistique et littéraire qu'a connue Paris durant l'entre-deux-guerres, une thèse retrace la trajectoire d'un mouvement méconnu, la «génération passée inaperçue»
- 10 **Neurosciences**
Avant leur naissance, certaines personnes sont prédisposées à maîtriser plus facilement des métiers exigeant une écoute fine des sons, comme la phonétique

PHOTO DE COUVERTURE: EMMANUEL PIERROT/AGENCE VU

12 – 29 DOSSIER 1991-2011: L'ÉGALITÉ SANS SE PRESSER



Le 14 juin 1991, 500 000 Suissesses défilent dans les rues du pays pour revendiquer davantage d'égalité. Vingt ans après cette journée historique, les progrès sont nombreux mais beaucoup reste à faire

Bien que le principe d'égalité soit inscrit dans la Constitution depuis 1981, la forme de ségrégation la plus importante sur le marché suisse du travail n'est pas liée à la nationalité ou à l'âge mais au genre

L'Université s'est dotée de nombreux outils pour améliorer la mixité, spécialement parmi les professeurs. Créées en 1995, les études genre visent quant à elles à mieux comprendre les relations entre les sexes dans tous les secteurs de la société

RENDEZ-VOUS

- 30 **L'invité**
Le conseiller aux Etats tessinois Dick Marty était de passage à Genève dans le cadre d'un cours public organisé par la Faculté de théologie autour du thème «Etat de droit et abus d'Etat»
- 32 **Extra-Muros**
Les Moche, qui ont vécu au Pérou entre le II^e et le VIII^e siècle, ont inventé de manière indépendante la notion d'Etat. Un archéologue genevois étudie le processus de complexification de cette culture
- 34 **Tête chercheuse**
Faire parler les données statistiques pour mieux comprendre comment et pourquoi se creusent les écarts économiques: c'est l'idée qui sous-tend toute l'œuvre de Paul Bairoch, pionnier de l'histoire globale
- 36 **A lire**
«Abou Rawash I. Le complexe funéraire royal de Rêdjedef», par Michel Valloggia
«Revue internationale de politique de développement: Energie et développement», Institut de hautes études internationales et du développement
«Arménie», Raymond H. Kévorkian et Valentina Calzolari Bouvier (dir.)
- 37 **Actus**
- 38 **Thèses**

Abonnez-vous à «Campus»!

Découvrez les recherches genevoises, les dernières avancées scientifiques et des dossiers d'actualité sous un éclairage nouveau. Des rubriques variées vous attendent, sur l'activité des chercheurs dans et hors les murs de l'Académie. L'Université de Genève comme vous ne l'avez encore jamais lue!

Abonnez-vous par e-mail (campus@unige.ch) ou en remplissant et en envoyant le coupon ci-dessous :

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Campus»

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ N° postal/localité: _____
Tél.: _____ E-mail: _____

Université de Genève – Presse Information Publications – 24, rue Général-Dufour – 1211 Genève 4
Fax: 022/379 77 29 – E-mail: campus@unige.ch – Web: www.unige.ch/campus

«JAMES», les jeunes et les nouveaux médias

Première enquête menée à l'échelle nationale sur le comportement des adolescents vis-à-vis des nouvelles technologies, «JAMES» confirme la suprématie du téléphone portable et d'Internet sur les sources d'informations classiques comme la télévision, la presse écrite ou la radio

Les «digital natives» portent bien leur nom. Selon une étude menée auprès des adolescents suisses, l'utilisation du téléphone portable et d'Internet figure en effet en tête de liste lorsqu'on interroge les jeunes sur la façon dont ils occupent leurs loisirs. Viennent ensuite: rencontrer ses amis, regarder la TV, écouter des MP3, faire du sport. Lire un journal ou un livre arrive loin derrière, juste après «ne rien faire».

Conduite par une équipe formée de sociologues et de psychologues de la Haute Ecole des sciences appliquées de Zurich, de l'Université de Suisse italienne et de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'UNIGE, l'enquête JAMES insiste cependant sur le fait que si les jeunes Suisses utilisent activement les médias, il est impossible d'établir un profil type de comportement. Malgré certaines conver-

Stuttgart dont l'enquête suisse s'inspire fortement. Financé par Swisscom, «JAMES» a en effet été pensé pour permettre des comparaisons avec les grandes études conduites en Europe depuis une dizaine d'années environ.

Portant sur plus de 1000 jeunes âgés de 12 à 19 ans et issus des trois régions linguistiques du pays, ce questionnaire distribué en classe fournit, pour la première fois, des données précises sur la manière dont les adolescents utilisent les médias en Suisse.

LA TOILE À TOUT FAIRE

Premier constat, qui n'est pas vraiment une surprise: le recul des médias classiques (journaux, télévision, radio) par rapport aux technologies numériques. Signe de cette évolution, il y a aujourd'hui plus de foyers connectés à Internet (95% de la population)

der des vidéos, échanger des images ou «chatter». Deux tiers des personnes interrogées recourent cependant à la Toile pour faire leurs devoirs ou pour une activité en lien avec leur apprentissage (contre 49% en Allemagne).

Pour rechercher des informations, les jeunes privilégient les moteurs de recherche classiques (type Google) et les réseaux sociaux, auxquels ils sont 84% à être inscrits.

En revanche, seuls 21% d'entre eux recourent de façon régulière (tous les jours ou plusieurs fois par semaine) aux blogs ou aux portails des médias classiques (presse en ligne, chaînes de télévision).

ROMANDS MOINS PRUDENTS

«Disposant de compétences informatiques élevées» et «recourant de manière ciblée à l'ordinateur», les jeunes Suisses ne se limitent pas à une utilisation passive du Web, mais participent à la création de contenus sous forme de blogs ou d'articles publiés sur des forums de discussion ou des blogs.

Ils ne semblent toutefois pas toujours pleinement conscients des risques encourus en termes de protection de la sphère privée. Car s'ils sont 80% à avoir déjà mis en ligne des photos ou des vidéos dans lesquelles ils apparaissent, ils ne sont qu'un peu plus de la moitié (57%) à avoir pris la peine d'activer des mesures de protection de leur sphère privée. Sur ce sujet, les Alémaniques (71%) se montrent

Il y a aujourd'hui plus de foyers connectés à Internet (95% de la population) que de familles disposant de la télévision (93%)

gences, le rapport aux médias électroniques diffère en effet fortement selon les régions linguistiques, l'âge, le sexe ou le niveau social.

«JAMES», pour «Jeunes, activités, médias», est le petit frère de «JIM» (Jugend, Information, Multi-media), un protocole mis sur pied par l'Institut de recherche pédagogique de

que de familles disposant de la télévision (93%). Par ailleurs, les trois quarts des adolescents interrogés disposent de leur propre ordinateur avec accès à Internet, contre la moitié seulement en Allemagne. Ils y consacrent en moyenne trois heures par semaine, en premier lieu pour écouter de la musique, regar-





Selon les auteurs de l'étude «JAMES», «les activités de loisirs liées aux nouveaux médias ne doivent pas être associées à une forme d'isolement social».

nettement plus prudents que les Romands (38%), le Tessin se situant entre les deux, avec un taux de 44%. Résultat, à l'échelle du pays: près de 10% des jeunes interrogés déclarent que des propos ou des images leur portant atteinte ont déjà été publiés sur Internet.

LES RISQUES DU PORTABLE

Quant au téléphone portable, il est également omniprésent, puisque 98% des jeunes Suisses sont équipés d'un appareil multifonction. Là encore, ce dernier est principalement utilisé pour échanger des SMS, écouter de la musique, prendre des photos, réaliser des vidéos ou jouer, les communications orales restant secondaires. Comme le relèvent les auteurs de l'enquête, cette évolution ne va pas non plus sans poser certains problèmes. Ainsi, près d'un jeune sur dix déclare avoir déjà reçu un film violent ou pornographique sur son portable et un jeune sur 20 avoue avoir envoyé ce type de contenus.

Le phénomène touche toutes les tranches d'âge, mais il est plus marqué chez les garçons et semble plus présent en Suisse romande

(14% des personnes interrogées) qu'en Suisse alémanique (4%) et au Tessin (7%). A noter également que les vidéos montrant des scènes violentes sont plus souvent réalisées par des jeunes de statut social inférieur et/ou issus de l'immigration.

«Etant donné que cette problématique ne s'intensifie pas avec l'âge, il est important de commencer à sensibiliser les adolescents très jeunes (vers 12 ans), au travers d'explications et d'interventions, et de structurer ce travail de prévention spécifiquement en fonction du sexe», recommandent les auteurs de l'étude.

En ce qui concerne les différences régionales, les Alémaniques, à l'image des jeunes Allemands, sont de manière générale plus fidèles aux médias de masse classiques que le reste de leurs concitoyens. Les Romands se distinguent quant à eux par un plus grand usage de la musique, des blogs ou du podcast. Ils installent également davantage de logiciels et de périphériques sur leurs ordinateurs, ce qui pousse les responsables de JAMES à évoquer l'existence d'un «fossé numérique» entre les deux régions linguistiques.

Quoi qu'il en soit, l'importance prise par les nouvelles technologies dans le quotidien des adolescents suisses n'inquiète pas outre mesure les auteurs de l'enquête. «Les activités de loisirs liées aux nouveaux médias ne doivent pas être associées à une forme d'isolement social», explique Patrick Amey, maître d'enseignement et de recherche au Département de sociologie (Faculté des sciences économiques et sociales) et responsable du volet romand de l'étude. Les nouvelles technologies sont plutôt utilisées pour entretenir, synchroniser et coordonner les relations que pour converser pendant des heures.» Rencontrer des amis reste d'ailleurs la 3^e activité la plus citée, tandis que le sport figure en 6^e position. Et, signe que les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude «JAMES» sont encore loin de passer tout leur temps devant un écran digital, ils sont plus de 30% à pratiquer de la musique chaque jour ou plusieurs fois par semaine. ■

Vincent Monnet

www.psychologie.zhaw.ch/JAMES
www.swisscom.ch/JAMES

Le hasard bien ordonné des gènes

Chaque gène a un profil d'activité qui lui est propre. A l'échelle d'une seule cellule, ce mécanisme fondamental semble aléatoire alors qu'il assure, sur un grand ensemble de cellules, une stabilité importante dans la production d'ARN et, donc, de protéines

Une cellule vivante est une usine fourmillante d'activités qui ferait tourner la tête au meilleur des contremaîtres. A tout moment, des milliers de gènes sont transcrits en un nombre encore plus grand de brins d'ARN messenger, eux-mêmes servant à synthétiser des régiments de protéines. Des cascades de réactions biochimiques ont lieu un peu partout, des armées d'organelles s'affairent sans discontinuer dans un milieu aqueux grouillant de molécules de toutes sortes, des vacuoles se forment et se déforment, un trafic incessant de substances traverse les membranes du noyau et de la cellule... Comment cet apparent chaos peut-il produire un organisme cohérent qui remplit parfaitement le rôle dont la nature l'a investi?

Dans un article paru dans la revue *Science* du 22 avril, les équipes d'Ueli Schibler, professeur au Département de biologie moléculaire de la Faculté des sciences, et Felix Naef, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), apportent un élément de réponse à cette question. Les chercheurs genevois et leurs collègues lausannois montrent en effet que l'activité de chaque gène, qui ressemble à une alternance parfaitement aléatoire de courtes périodes d'intense production et de longues plages de repos, suit en réalité un motif probabiliste précis qui lui est spécifique. Un motif qui ne ressemble à celui d'aucun autre gène. Explications.

CONSTANCE ÉTONNANTE

«En observant un grand nombre de cellules, ce qui est frappant, c'est la précision avec laquelle les gènes sont régulés les uns par rapport aux autres, explique Ueli Schibler. Autrement dit, lorsque l'on compare la quantité totale d'ARN messenger produite par un gène A et celle produite par un gène B, leur proportion reste étonnamment constante,

quoi qu'il arrive. En revanche, lorsqu'on ne considère qu'une seule cellule sur une petite période, l'expression est très différente. L'activité des gènes A et B est quasiment aléatoire.»

Il semble donc que la nature a développé des mécanismes permettant de passer d'une sorte de désorganisation à petite échelle à une stabilité remarquable à plus grande échelle, une stabilité par ailleurs essentielle à la survie des cellules ou des organismes vivants plus complexes.

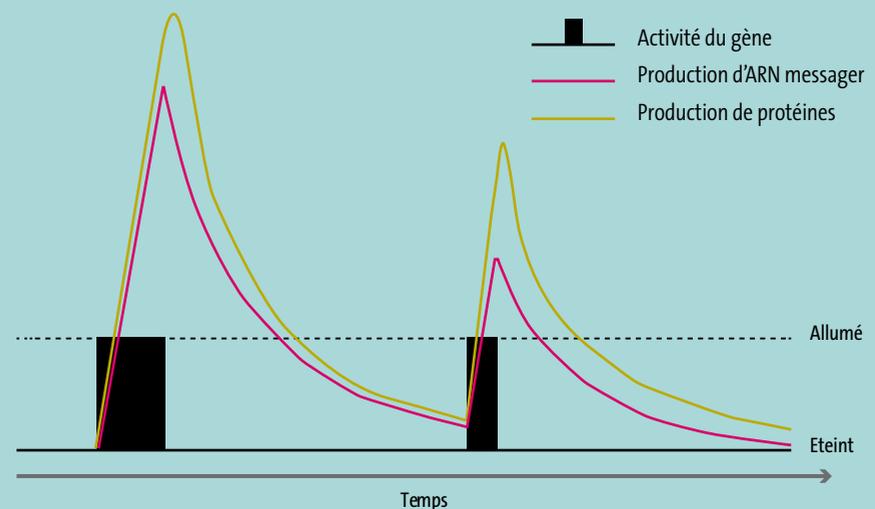
Les biologistes genevois se sont tournés vers les probabilités en espérant que le monde du vivant microscopique obéisse, dans une certaine mesure du moins, aux lois mathématiques. Le

modèle est simple: quand le gène est «allumé», il produit de l'ARN messenger qui, à son tour, permet la synthèse de protéines. Les deux produits s'accumulent dans la cellule tant que le gène est actif. Quand celui-ci s'«éteint», le taux de dégradation de l'ARN et des protéines prend le dessus et leur concentration diminue graduellement jusqu'à ce que le cycle recommence (voir le graphique ci-dessous).

NATURE PROBABILISTE

Les chercheurs ont ensuite imaginé que le moteur faisant jouer l'interrupteur du gène est de nature probabiliste. Lorsqu'il est «allumé», il a une probabilité p de s'éteindre

Modèle de fonctionnement d'un gène





ISTOCK

Les chercheurs ont manipulé des cellules de souris de laboratoire pour obtenir leurs résultats

spontanément et quand il est éteint, il a une probabilité $q=1-p$ de s'allumer. Pour certains gènes, p est nettement plus grand que q , étant donné que les périodes d'activité sont brèves et entrecoupées de longues pauses. Cette seule règle devrait permettre, aux yeux des biologistes, d'expliquer les observations.

Le problème, c'est que pour comparer la théorie à la pratique, il faut d'abord savoir, pour tous les gènes que les biologistes souhaitent étudier, à quelle vitesse est fabriqué l'ARN, puis à quelle vitesse celui-ci synthétise des protéines. A cela il faut ajouter les demi-vies de ces deux produits, c'est-à-dire les constantes qui déterminent leur taux de dégradation. «C'est David Studer, assistant dans mon groupe, qui a préalablement établi tout le système expérimental», précise Ueli Schibler.

L'expérience proprement dite a ensuite consisté à mesurer en temps réel et dans des cellules de souris la production d'une protéine précise par un gène précis. Pour ce faire, les chercheurs ont manipulé ces cellules de telle manière que le gène en question produise une luciférase de courte durée de vie, c'est-à-dire une molécule qui émet de la lumière durant un petit laps de temps avant de s'éteindre. Grâce à un microscope spécial appartenant à la plateforme d'imagerie biomédicale du Pôle de recherche national genevois Frontiers in Genetics, ils ont pu compter le nombre de nouvelles protéines produites dans chaque cellule. Cet appareil de bioluminescence, dont il n'existe à l'heure actuelle qu'un très petit

nombre dans le monde, a permis de filmer durant des jours la lumière émise par un certain nombre de cellules à raison d'une image toutes les cinq minutes. Une telle résolution, qui est un record en biologie, a été la clé pour la réussite de l'expérience.

DES PICS ET DES CREUX

Sans surprise, les courbes obtenues pour différentes protéines et lignées de cellules sont hérissées de pics et de creux sans cohérence à première vue. C'est alors que le modèle mathématique et les outils probabilistes entrent en action. Connaissant la plupart des paramètres du système (taux de production et de dégradation des différentes molécules mises en jeu), les physiciens de l'EPFL ont fait tourner les ordinateurs. Ils ont ainsi déduit de ces graphiques la courbe de production de l'ARN messager.

Puis, par une «déconvolution mathématique» poussée, les chercheurs ont réussi à obtenir le Graal de l'expérience: l'alternance des phases de repos et d'activité du gène. «Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de mesurer directement et en temps réel l'activité d'un gène avec une telle précision, commente Ueli Schibler. C'est pourquoi nous avons dû développer cette stratégie détournée.»

Finalement, l'analyse des séquences révèle que celles-ci obéissent, à quelques détails près, à une loi statistique dans laquelle l'allumage du gène est associé à une probabilité p et son inactivation à une probabilité q .

«L'expérience a montré que les différents gènes que nous avons étudiés sont transcrits avec des dynamiques très distinctes, précise Ueli Schibler. Les paramètres, qui déterminent à quelle vitesse de l'ARN messager est produit et durant combien de temps, sont propres à chaque gène. Ils constituent leur empreinte digitale, en quelque sorte. C'est ce système qui permet d'expliquer pourquoi, sur un grand nombre de cellules, l'activité relative des gènes est constante.»

Ce qu'on ignore toujours, en revanche, ce sont les mécanismes biologiques encore plus fondamentaux qui fixent ces paramètres. ■

Anton Vos



La luciole femelle (ici «*Lampyris noctiluca*») produit la luciférase, une molécule qui émet de la lumière fluorescente et qui est très utilisée en biologie moléculaire.

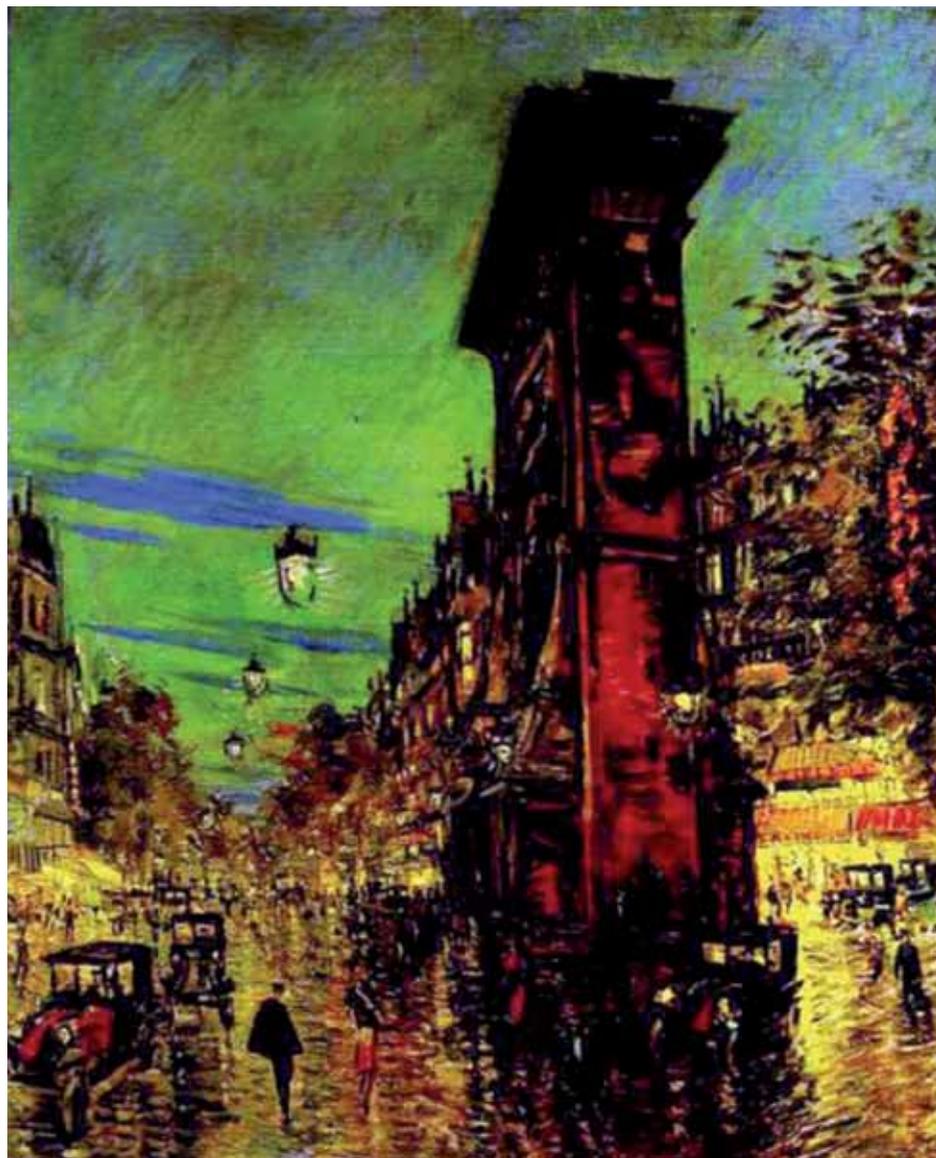
La «génération inaperçue», de l'avant-garde au déracinement

Pour mieux comprendre le rôle joué par l'émigration russe dans la formidable émulation intellectuelle, artistique et littéraire qu'a connue Paris durant l'entre-deux-guerres, la thèse d'Annick Morard retrace la trajectoire d'un mouvement méconnu qui s'était lui-même baptisé la «génération passée inaperçue»

Nabokov, Chagall, Diaghilev: si l'émigration russe a produit de nombreux artistes largement reconnus en Occident durant les premières décennies du XX^e siècle, tous n'ont évidemment pas laissé une empreinte aussi nette dans l'histoire. C'est notamment le cas de la «génération passée inaperçue», un groupe d'écrivains exilés à Paris qui s'était donné pour ambition de transformer le paysage littéraire européen avant de se déliter à la veille de la Seconde Guerre mondiale. À certains égards, leurs écrits ne sont pourtant pas si éloignés des thématiques développées à la même époque et jusque dans les années 1950 par les auteurs existentialistes ou les tenants de l'autofiction, un genre très présent sur la scène littéraire française depuis la fin des années 1970. C'est du moins ce qui ressort de la thèse de doctorat d'Annick Morard, maître assistante au sein de l'Unité de russe de la Faculté des lettres. Un travail réalisé avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui constitue la première étude en langue française sur ce groupe d'écrivains et qui fait aujourd'hui l'objet d'une publication aux Editions L'Age d'Homme*.

UNE ESTHÉTIQUE ORIGINALE

Saluée par le Prix Aksejenko, la thèse d'Annick Morard vise à mieux comprendre la part de l'émigration russe dans la formidable émulation intellectuelle, artistique et littéraire que connaît Paris durant l'entre-deux-guerres. Un rôle encore peu connu, si ce n'est pour quelques figures emblématiques comme Ivan Bounine ou Vladimir Nabokov (pour la littérature), Marc Chagall (pour la peinture), Serge Diaghilev ou Serge Lifar (pour la danse). Elle porte plus particulièrement sur un groupe d'une trentaine d'auteurs et de critiques littéraires qui tentent, dès la fin des



Le Paris des années 1930 vu par le peintre russe Konstantin Korovin (1861-1939).

années 1920, d'affirmer une identité propre au travers de prises de position esthétique originales. La plupart d'entre eux ont en commun d'avoir connu l'exil très jeune et donc d'avoir commencé à publier hors de Russie, sans bénéficier d'un lectorat préalable. Mais, comme le souligne Annick Morard, ce qui réunit surtout ces écrivains, qui se sont eux-mêmes baptisés la «génération passée inaperçue», c'est le fait de partager un même système de pensée, un même regard sur le monde, des ambitions esthétiques communes et une volonté farouche de se démarquer de leurs aînés.

L'AMBITION D'UN REGARD NEUF

«Ces jeunes écrivains ambitionnent d'offrir un regard neuf sur la littérature, explique Annick Morard. Ils refusent de s'inscrire dans un milieu culturel, celui de l'élite intellectuelle russe émigrée, qu'ils estiment incapable de répondre aux enjeux de leur époque et dont ils rejettent à la fois l'analyse historique et les attentes esthétiques.»

Au centre des débats: le statut de l'émigré, son identité sociale, son rôle culturel et politique vis-à-vis de la Russie et du reste du monde, ainsi que la place à accorder à la littérature. Contrairement à leurs aînés en effet, les écrivains de la «génération passée inaperçue» se refusent à toute prise de position politique. Ni pour ni contre la Révolution bolchevique, ils défendent un projet qui se veut purement littéraire et artistique et se sentent libres de tout devoir envers une patrie d'origine qu'ils ont quittée très tôt et dont ils n'ont finalement que peu de souvenirs. «C'est une génération sans attache, complète Annick Morard. Déracinée par définition, elle va se détourner de l'histoire et de la politique pour concentrer son attention sur des questions purement artistiques, questions qu'elle refuse d'envisager d'un point de vue national.»

Leur fascination pour la littérature française est néanmoins patente. Avant même que le groupe ne s'affirme comme génération, cet intérêt se traduit par une participation active aux mouvements d'avant-garde parisiens tels que le dadaïsme. Proches de Tristan Tzara notamment, ces jeunes auteurs adoptent alors un ton et un discours placés sous le signe de la violence. Dans leurs œuvres personnelles, au travers d'articles de revues ou au cours de débats, les plus virulents d'entre eux dénoncent avec férocité le manque d'innovation, l'académisme et l'autosuffisance qui caractérisent selon eux les productions de leurs aînés, toutes nationalités confondues.

A partir du milieu des années 1920, le propos évolue toutefois. Moins radicales, les prises de position des membres de la «généra-

tion passée inaperçue» se caractérisent par la mise en avant et la défense d'auteurs comme Proust, Gide, Mauriac ou Céline, chez qui ils puisent des arguments pour défendre leurs choix artistiques, mais également pour prouver leur appartenance à une famille littéraire dépassant les frontières linguistiques.

«Si on analyse à la fois le discours officiel de ces écrivains tel qu'il s'exprime dans la presse et son discours esthétique tel qu'il apparaît dans les œuvres littéraires, explique Annick Morard, on s'aperçoit que cette référence constante à la France est d'abord et surtout un prétexte visant à tisser une filiation littéraire avec ces auteurs prestigieux.»

Le fait est que pour tenter de se faire entendre sur la scène parisienne, les jeunes exilés russes ne ménagent pas leurs efforts. Multipliant les tentatives de contact avec les artistes et hommes de lettres de la capitale dès les années 1920, ils créent ou fréquentent de nombreux cercles littéraires. Mais la tentative la plus spectaculaire pour sortir de l'anonymat reste

nick Morard. *Ils ne cherchent plus de réponses à leurs questionnements dans le monde extérieur, faillible et trompeur par nature, mais dans leur monde intérieur, vaste espace de découvertes. Pour eux, le déracinement devient dès lors une forme d'expérience esthétique.»*

«L'ÉPOPÉE DU MOI»

Les auteurs de la «génération passée inaperçue» ne sont pas les seuls à emprunter le chemin de l'introspection. En France, au même moment, on parle d'une «littérature de l'inquiétude» à propos de Gide ou de Mauriac. Et, à l'étranger, les œuvres d'auteurs comme James Joyce, William Faulkner ou Thomas Mann tournent autour de thèmes similaires.

Malheureusement pour eux, les jeunes exilés russes ne connaîtront pas le même succès que leurs confrères occidentaux. Nombre d'entre eux ne survivront en effet pas au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Quant à ceux qui restent en vie, ils réévaluent

«Pour ces auteurs sans attache, l'exploration du «moi» fait figure de dernier recours dans une Europe en train de s'écrouler»

sans doute la création de la revue *Les Nombres*. Publiés entre 1930 et 1934, les dix numéros de ce périodique marquent l'apogée du mouvement. En langue russe, les membres de la «jeune génération» y réaffirment leur volonté de tourner leur regard vers une culture autre que celle de leur pays d'origine. Plutôt que d'insister sur les spécificités russes, la revue s'efforce donc de mettre en évidence les rapprochements possibles et les points de convergence avec une littérature française érigée en modèle.

DES AUTEURS SANS ATTACHE

Leurs attentes sont cependant rapidement déçues. Ne trouvant pas dans leur pays d'accueil l'appui qu'ils auraient souhaité, les représentants de la «jeune génération» opèrent un nouveau changement de direction au milieu des années 1930. Après la revendication de l'influence française, leurs écrits sont ainsi marqués par un intérêt croissant pour le «moi». «Pour ces auteurs sans attache, l'exploration du monde intérieur fait figure de dernier recours dans cette Europe en train de s'écrouler, explique An-

nick Morard. *Ils ne cherchent plus de réponses à leurs questionnements dans le monde extérieur, faillible et trompeur par nature, mais dans leur monde intérieur, vaste espace de découvertes. Pour eux, le déracinement devient dès lors une forme d'expérience esthétique.»*

leurs priorités et leurs positions esthétiques pour se diriger vers des voies plus singulières. Ironie du sort, certaines des idées émises par la «génération passée inaperçue» connaîtront pourtant un écho considérable dans la seconde moitié du XX^e siècle.

«L'épopée du moi» entamée par les «déracinés» russes à partir du milieu des années 1930 n'est ainsi pas très éloignée des préoccupations de l'existentialisme. Quant à l'entreprise de destruction des formes classiques de narration qui caractérise également les œuvres de cette dernière période, elle évoque à bien des égards l'autofiction. Un genre qui se trouve au cœur du renouveau qu'a connu la littérature française à partir de la fin des années 1970 avec l'émergence d'auteurs comme Annie Ernaux, Christine Angot ou Serge Doubrovsky. ■

Vincent Monnet

*«De l'émigré au déraciné. La «jeune génération» des écrivains russes entre identité et esthétique (Paris 1920-1940)», par Annick Morard, Ed. L'Age d'Homme, 400 p.

La bosse de la phonétique

Avant leur naissance, certaines personnes sont prédisposées à maîtriser plus facilement des métiers exigeant une écoute fine des sons, comme celui des phonéticiens

On pourrait voir cela comme une forme de sélection à l'embauche. Sauf qu'elle n'est pas le fait d'un employeur mais de la nature. On trouve en effet parmi les phonéticiens professionnels davantage de personnes dont certaines parties du cortex auditif sont plus développées que dans la population ordinaire. Cette particularité morphologique n'est toutefois pas liée à leur degré d'expérience dans la reconnaissance des sons utilisés dans la communication verbale. Elle est antérieure à leur formation professionnelle et semble les avoir prédisposés à réussir dans la voie qu'elles ont choisie. Un peu comme le fait d'être grand constitue un atout pour jouer au basketball. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par Narly Golestani, maître assistante au Département des neurosciences fondamentales de la Faculté de médecine, et parue dans la revue *The Journal of Neuroscience* du 16 mars. Le travail montre qu'il existe aussi une corrélation entre la performance d'écoute et le volume du *left pars opercularis* (appartenant au gyrus frontal inférieur gauche), une zone spécialisée dans la segmentation des sons et la production du langage.

Cela fait plusieurs années que la psychologue et neuroscientifique de formation étudie le fonctionnement du cerveau en relation avec le langage. Il y a quelques années, elle a ainsi montré, à l'aide de l'imagerie par résonance magnétique structurelle (IRM), que dans une population «normale», il existe, du point de vue statistique, des différences de structure cérébrale chez les gens qui ont de la facilité à distinguer des sons de langue étrangère par rapport à ceux qui ont plus de peine dans cet exercice. Plus précisément, chez les plus doués, comme chez les phonéticiens, une partie du cortex auditif (le gyrus temporal transverse gauche, chargé du traitement

primaire des sons) est en moyenne plus volumineuse et compte davantage de circonvolutions que chez les autres.

TAXIS LONDONIENS

Il existe de nombreuses études, dans d'autres domaines, qui ont montré que des experts d'une discipline présentent une activité cérébrale accrue dans certaines zones du cerveau et que celle-ci est corrélée avec une morphologie différente. C'est le cas notamment des chauffeurs de taxi de Londres, obligés de connaître par cœur le réseau routier de cette ville gigantesque et dont une aire responsable de la mémoire spatiale est plus importante que la moyenne (*Proceedings of the National Academy of Sciences* du 11 avril 2000).

«Il est plus difficile, en revanche, de déterminer si ces variations interindividuelles sont seulement le résultat d'une expérience plus ou moins grande

professionnels ont été enrôlés. La plupart sont des académiciens, bien que trois d'entre eux travaillent pour la BBC et un pour la science forensique, ou police scientifique. Ils bénéficient tous d'une expérience plus ou moins longue (entre deux et trente-cinq ans) en transcription phonétique. Cette discipline consiste à transcrire un texte parlé dans n'importe quelle langue ou dialecte dans un alphabet phonétique international. «Ces gens sont très forts pour distinguer des variations de sons très fines dans la parole», commente Narly Golestani.

En comparant les phonéticiens avec un groupe de contrôle, les différences d'activité et de structure cérébrales, mesurées à l'aide de l'IRM, sont analogues à celles découvertes lors de l'étude préliminaire: en moyenne, le volume et le nombre de circonvolutions dans certaines zones du cortex auditif sont

«Il est difficile de savoir si ces variations sont le résultat d'une expérience plus ou moins grande ou si elles ont également une composante innée»

dans la discipline concernée ou si elles ont également une composante innée, souligne Narly Golestani. C'est ce que nous avons voulu tirer au clair en étudiant non pas des volontaires ordinaires mais de véritables experts en phonétique.»

Le travail a été mené à Londres, où la chercheuse a gardé des contacts pour y avoir travaillé quelques années avant de venir à Genève en 2008. Dix-sept phonéticiens pro-

plus importants chez les premiers que chez les seconds. La chercheuse a ensuite restreint l'observation aux seuls experts de la transcription phonétique. En ce qui concerne l'aire traditionnelle impliquée dans le langage, le *left pars opercularis*, son volume est statistiquement plus important en fonction du nombre d'années d'expérience du sujet. Ces deux premières constatations confirment une fois de



Les experts de la transcription phonétique sont capables de distinguer des variations sonores très fines dans la parole.

plus que l'entraînement cognitif peut avoir une influence sur la structure cérébrale.

La surprise est venue lorsque Narly Golestani a étudié la morphologie du gyrus temporal transverse (dans le cortex auditif) en ne tenant compte que des experts. Dans ce cas précis, le volume et le nombre de circonvolutions de cette aire se sont avérés indépendants de l'expérience du phonéticien. Il faut préciser que le nombre de circonvolutions de cette aire précise est établi avant la naissance. Les études menées jusqu'à présent ont montré que le premier plissement a lieu à partir de la 31^e semaine de gestation, les éventuels 2^e, voire 3^e, à partir de la 36^e semaine. Ensuite, cela ne bouge plus.

«Notre interprétation consiste à dire que les personnes présentant un nombre élevé de circonvolutions dans le gyrus temporal transverse sont favorablement prédisposées à se lancer dans un métier qui

demande une capacité très fine de reconnaissance des sons, estime Narly Golestani. Autrement dit, cela leur donne un avantage suffisant pour influencer leur choix de carrière, du moment qu'ils en ont l'opportunité, bien sûr. Il peut s'agir de phonéticiens, comme ceux que nous avons étudiés, mais aussi d'autres experts des langues, de techniciens du son, de musiciens, etc.»

L'INNÉ ET L'ACQUIS

Quant à dire que ces caractéristiques sont innées, l'étude de la chercheuse genevoise ne permet pas de l'affirmer formellement. «Notre travail permet d'établir des différences entre des groupes de personnes et entre les individus d'un même groupe mais elle ne permet pas de se prononcer spécifiquement sur la question de l'inné et de l'acquis, précise la chercheuse. Il ne s'agit en effet pas d'une étude génétique et nous n'avons pas suivi des sujets depuis leur naissance pour observer

les changements qui s'opèrent dans leur cerveau au cours de leur vie.»

Cela pourrait bien changer dans un futur proche, cependant. La neuroscientifique, qui sera dès l'année prochaine au bénéfice d'un poste de professeur boursier du Fonds national pour la recherche scientifique, prévoit en effet d'approfondir ses recherches dans le domaine. Prochaine étape: passer au scanner des phonéticiens et des techniciens du son avant et après leur formation pour pouvoir évaluer plus finement la question de l'inné et de l'acquis chez ce nouveau groupe d'experts. Egalement prévues, des études génétiques, mises en relation avec différentes mesures auditives et morphologiques du cerveau, devraient permettre de tester plus directement des hypothèses sur les prédispositions pour l'écoute et pour le langage. ■

Anton Vos

1991-2011: L'ÉGALITÉ SA



NS SE PRESSER

Manifestation suite à la non-élection de Christiane Brunner au Conseil fédéral (Berne, 10 mars 1993). PHOTO: KEYSTONE/STR



Le 14 juin 1991, 500 000 Suissesses défilaient dans les rues du pays pour revendiquer davantage d'égalité. Vingt ans après cette journée historique, les progrès sont nombreux, mais beaucoup reste à faire

Bien que le principe d'égalité soit inscrit dans la Constitution depuis 1981, la forme de ségrégation la plus importante sur le marché suisse du travail n'est pas liée à la nationalité ou à l'âge mais au genre

L'Université s'est dotée de nombreux outils pour améliorer la mixité, spécialement parmi les professeurs. Créées en 1995, les études genre visent quant à elles à mieux comprendre les relations entre les sexes dans tous les secteurs de la société

Dossier réalisé par
Vincent Monnet et Anton Vos

«CETTE JOURNÉE A MONTRÉ QU' CHANGER LES CHOSES»

Sous le slogan «Les femmes bras croisés, le pays perd pied»*, un demi-million de femmes faisaient grève en Suisse le 14 juin 1991. Vingt ans après cette journée devenue historique, Christiane Brunner, qui en fut la principale organisatrice, revient sur le chemin parcouru et sur celui qu'il reste à faire

Ancienne présidente du Parti socialiste, figure de proue du combat féministe, Christiane Brunner a jeté l'éponge en 2007 après plus de trois décennies de combats politiques et de luttes syndicales souvent acharnés. Jeune retraitée, la virulente Genevoise revendique désormais le «droit à la paresse» tout en jouant de temps à autre les gardes d'enfants pour ses petits-enfants. Même si elle s'est sans doute un peu assagie, celle qui a passé une quinzaine d'années sous la Coupole fédérale n'a toutefois rien perdu de son franc-parler lorsqu'il s'agit de revenir sur l'organisation de la grève des femmes de 1991 – dont elle fut la principale instigatrice – ou d'évoquer le chemin qu'il reste à accomplir pour parvenir à une réelle égalité entre hommes et femmes. Entretien.

Campus: Le 14 juin 1991, 500 000 femmes suisses défilaient dans les rues du pays pour revendiquer davantage d'égalité. Comment l'idée d'un tel événement a-t-elle émergé?

CHRISTIANE BRUNNER: En 1981, la Suisse s'est dotée d'un article qui ancrerait l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution. Or dix ans plus tard, dans les faits, absolument rien n'avait changé. Cette journée visait à relancer le mouvement en organisant une



ON POUVAIT

action susceptible de concerner l'ensemble des femmes de ce pays et pas uniquement celles qui exerçaient une activité lucrative. Il était en effet très important pour nous que les femmes au foyer, qui réalisent un travail important non reconnu par la société, puissent pleinement participer au mouvement. Après de nombreuses discussions, on s'est donc dirigé vers l'idée d'une journée de grève.

Le choix de ce type d'action a-t-il été facile à imposer au pays de la «paix du travail»?

Il a fallu beaucoup batailler pour parvenir à faire accepter ce mode d'action, notamment auprès des syndicats, dont le soutien logistique et budgétaire était indispensable. Dans ce milieu, essentiellement masculin, l'idée d'une grève réservée aux femmes était en effet loin de susciter l'enthousiasme général.

Sur quoi portaient les réticences?

Certains considéraient qu'on ne pouvait pas recourir à la grève parce que ce type d'action était contraire aux conventions collectives. D'autres, notamment à la gauche de la gauche, criaient au sacrilège dans la mesure où la grève était, à leurs yeux, une arme politique trop sérieuse – pour ne pas dire trop sacrée – pour qu'elle soit galvaudée par une bande de femmes au foyer. Enfin, nombreux étaient ceux qui ne voyaient dans ce projet qu'une action farfelue. Malgré toutes ces oppositions, je suis finalement parvenue à décrocher une très faible majorité en faveur de la grève plutôt que d'une simple journée d'action, alternative qui était proposée par la direction de l'Union syndicale suisse, où siégeait notamment la future conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

L'adhésion de la base a-t-elle été plus facile à emporter?

Là encore, il a fallu faire un important travail de conviction pour motiver les troupes. Et je pense avoir relativement bien réussi dans ce domaine, même si c'était loin d'être toujours gagné d'avance. Je me souviens notamment d'une réunion du côté de Saint-Gall où j'avais été invitée à présenter le projet. L'accueil avait été particulièrement glacial jusqu'à ce qu'une femme relativement âgée prenne la parole pour dire que si elle avait accepté de cuisiner toute sa vie un repas chaud pour son mari, le 14 juin ce dernier devrait manger froid. En

quelques instants, l'assemblée a été retournée. Ces quelques mots simples ont suffi à faire comprendre à l'assistance les enjeux véritables de cette action.

Vous attendiez-vous à un tel succès le jour «J»?

Non, j'étais très angoissée. D'abord, parce que cette journée représentait près de six mois de travail, mais également parce qu'au sein de l'Union syndicale suisse, les sceptiques m'attendaient au tournant. En cas de flop, ils ne se seraient pas privés de me faire porter l'entière responsabilité de l'échec.

Comment avez-vous vécu cette journée de venue historique?

J'ai passé la nuit précédente à Berne. Le matin, lorsque je suis sortie, j'ai vu dans les rues de nombreuses femmes vêtues en fuchsia qui était la couleur choisie comme signe de reconnaissance pour cette journée. Cela a été un énorme soulagement. Ensuite, j'ai passé une partie de la journée à essayer de faire en sorte que la police bernoise, qui était chargée d'assurer la sécurité pour la réception des ambassadeurs qui se tenait au même moment, n'attaque pas les femmes qui se trouvaient sur la place du Palais fédéral. Comme on ne sait jamais vraiment à quoi s'en tenir avec les policiers bernois, je n'avais qu'une crainte, c'est qu'ils se mettent à charger les manifestantes. Ce n'est que le soir, en regardant les images à la télévision que je me suis réellement rendu compte qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Cette journée a montré à des milliers de femmes de ce pays qu'elles pouvaient agir pour changer les choses et le faire d'une manière différente de celle des hommes. Il y avait un côté ludique, une forme d'humour assez jubilatoire dans cette journée.

Deux ans après cette grève historique, le Parlement a refusé de vous élire au Conseil fédéral, ce qui a conduit, après le désistement de Francis Matthey, à la nomination de Ruth Dreifuss. Y a-t-il un lien entre cet épisode et la grève de 1991?

Le fait d'avoir initié la grève des femmes a sans doute joué en ma défaveur à ce moment-là. Ma personnalité est probablement aussi entrée en ligne de compte: féministe déclarée, je vivais au sein d'une famille recomposée, chose

«Pour parvenir à s'imposer, une femme doit toujours faire valoir davantage de compétences qu'un homme se trouvant dans la même position»

qui n'était pas si classique que cela au niveau du pouvoir à l'époque. Mais au-delà de mon échec personnel, ce qui compte surtout, c'est que pour beaucoup de femmes, la décision des Chambres a été ressentie comme un choc. Ce nouvel affront a poussé nombre d'entre elles à s'engager à leur niveau, que ce soit dans un comité de quartier, au sein d'une association ou sur le plan politique. Et ça, c'est évidemment positif.

La situation a bien évolué depuis puisque le Conseil fédéral est aujourd'hui composé d'une majorité de femmes. Pensez-vous qu'un cap a été franchi?

Rien n'est définitivement acquis. Nous sommes dans un moment qui pourrait très bien ne pas durer. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'il existe toujours deux poids et deux mesures entre hommes et femmes sur le plan politique. Pour parvenir à s'imposer, une femme doit en effet toujours faire valoir davantage de compétences qu'un homme se trouvant dans la même position. Je n'aime pas dire ►

Loi sur l'égalité: mode d'emploi

Résumer la jurisprudence et les éléments de doctrine concernant la loi adoptée en 1995: tel est l'objet du commentaire publié conjointement par le Bureau fédéral de l'égalité et l'Université de Genève. Une première en langue française

Quels motifs peuvent justifier une différence de salaire entre hommes et femmes? A quelles conditions une administration peut-elle instaurer des quotas? Quelles mesures une entreprise doit-elle prendre pour prévenir le harcèlement sexuel? Quelle est la procédure à suivre en cas de discrimination à l'embauche? Trente ans après l'inscription du principe d'égalité dans la Constitution et quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité, les professionnel-le-s du droit disposent désormais d'un nouvel outil pour répondre à ce type d'interrogations.

PREMIÈRE ROMANDE

Réalisé sous la direction de Gabriel Aubert (professeur au Département de droit du travail et de la sécurité sociale à la Faculté de droit) et de Karine Lempen, juriste au Bureau fédéral de l'égalité et chargée de cours en études genre à l'UNIGE, ce premier commentaire romand de la loi adoptée en 1995 est destiné avant tout à faciliter le travail d'interprétation d'un texte qui, malgré sa brièveté, soulève des questions juridiques complexes.

Il regroupe les contributions d'une dizaine de spécialistes romand-e-s du droit du travail (professeurs d'université, juristes expert-e-s auprès d'organisations internationales, magistrat-e-s ou avocat-e-s) qui présentent, pour les principaux articles du texte, les différents éléments de doctrine existants ainsi que les principaux jugements rendus. L'ou-

vrage tient par ailleurs compte des changements induits par l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile suisse, le 1^{er} janvier 2011.

UN TEXTE ENCORE PEU CONNU

L'initiative du projet revient à la Confédération. Il fait suite à l'évaluation de la loi sur l'égalité conduite entre 2004 et 2006 afin de vérifier l'efficacité de cette disposition. Une analyse qui a montré que si le texte législatif correspondait effectivement aux besoins, il restait relativement peu connu, non seulement du personnel et des responsables d'entreprise mais aussi des praticien-ne-s de la justice. Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi, celle-ci avait en effet été utilisée dans moins de 200 affaires, chiffre qui est très largement inférieur au nombre de cas de discrimination existant réellement dans les entreprises.

«L'existence d'un texte de loi ne dit rien sur la manière dont celui-ci sera appliqué dans les faits, explique Karine Lempen. Ce travail de commentaire vise à présenter la jurisprudence existant depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1996 de façon aussi pratique que possible. L'ouvrage est donc beaucoup plus succinct que son pendant allemand, dont une deuxième édition a été publiée il y a deux ans sous les auspices de la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, du Bureau fédéral de l'égalité et de l'Union syndicale suisse. Il se concentre essentiellement sur les cas qui nous ont semblé les plus significa-

tifs, c'est-à-dire les jugements qui ont abouti à des décisions susceptibles d'être citées dans un mémoire de recours, par exemple.»

Globalement, ce sont les décisions concernant la discrimination salariale, le harcèlement sexuel et les licenciements abusifs qui ont fait l'objet des affaires les plus nombreuses au niveau national. La question de l'embauche a en revanche rarement été évoquée devant les tribunaux, alors même que la loi le permettrait.

Quant à la question des mesures positives (les quotas, par exemple), l'analyse de la jurisprudence montre que la position suisse est plutôt restrictive, le Tribunal fédéral ayant estimé qu'elles ne peuvent être mises en œuvre dans le secteur public qu'à des conditions bien définies.

«Ce qui complique sans doute le plus l'application de la loi sur l'égalité, c'est le fait que l'Etat n'ait pas choisi de la faire respecter d'office, résume Karine Lempen. Le Bureau fédéral de l'égalité n'a en effet aucune possibilité d'opérer des contrôles inopinés dans les entreprises. C'est une hypothèse qui a été discutée, mais qui n'a pas été retenue.»

DES SUCCÈS NOTABLES

Au final, c'est donc aux particuliers – voire à des syndicats ou à des associations qui peuvent agir en leur propre nom – qu'il revient de porter plainte contre l'employeur. La démarche est cependant souvent longue et lourde pour une issue qui reste le plus souvent aléatoire. Le tout pour obtenir au mieux entre

trois et six mois de salaire. Cependant, comme le montre l'ouvrage, quelques succès notables ont malgré tout été remportés en Suisse alémanique et dans le canton de Vaud, notamment lors du procès qui a abouti à reconnaître la méthode mise sur pied par le professeur Yves Fluckiger pour dépister les discriminations salariales (lire en page 21).

«Nous aurons atteint un de nos objectifs si cet ouvrage contribue à modifier la place que tient l'étude de la loi sur l'égalité dans l'enseignement du droit du travail, conclut Karine Lempen. Pour nous, le fait de recourir à des auteurs qui sont des spécialistes reconnus de cette problématique (dont trois professeurs des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel), est aussi une manière de rappeler que la loi sur l'égalité fait partie du droit du travail au même titre que la loi sur le travail, la loi sur la participation ou la loi sur le travail à domicile. Elle mérite une place dans les enseignements généraux et ne doit pas rester uniquement une affaire de spécialistes comme c'est encore un peu le cas aujourd'hui.»

Signe que ce travail répond effectivement à un réel besoin, il a suffi de quelques heures pour écouler plus de 200 exemplaires de l'ouvrage lors de la Journée de droit du travail organisée par le professeur Gabriel Aubert à Palexpo le 5 mai dernier. ■

«Commentaire de la loi fédérale sur l'égalité», par Gabriel Aubert et Karine Lempen (éd.), Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Université de Genève, Slatkine, 2011.



Christiane Brunner, au moment de son élection au Conseil national, le 21 octobre 1991.

cela car c'est un peu démoralisant pour les jeunes femmes, mais c'est une réalité dont j'ai été témoin toute ma vie durant et qui persiste aujourd'hui encore.

Une des principales revendications de la journée du 14 juin 1991 concernait l'égalité des salaires. Or, malgré un texte de loi interdisant la discrimination salariale adopté en 1995, de nombreuses études montrent que dans ce domaine les choses ne bougent que très lentement. Pourquoi?

Même si les femmes restent surreprésentées dans le travail précaire, globalement, il faut admettre que les écarts de salaires ont diminué, surtout au bas de l'échelle. A l'époque, on constatait des différences de l'ordre de 20 à 30% dans certains secteurs, ce qui n'est heureusement plus le cas actuellement. Cependant, il est également vrai que les choses ont relativement peu changé dans les niveaux plus élevés de l'économie. Les femmes cadres restent en effet très peu nombreuses dans ce pays. Même si dans certains secteurs, comme à l'Université par exemple, les choses évoluent grâce à des mesures volontaristes, globalement tout cela

se fait extrêmement lentement. C'est consternant dans la mesure où cela représente un vrai gâchis en termes de savoir-faire et de créativité.

Quelle est la priorité aujourd'hui pour faire évoluer cet état de fait?

Sur le plan législatif, l'égalité des droits est aujourd'hui acquise. Il reste cependant beaucoup à faire pour que ces textes deviennent réalité. Les femmes ont encore souvent une assez faible estime d'elles-mêmes et de leur valeur économique. Individuellement, elles doivent apprendre à dire «non», à refuser toute offre discriminatoire sur le plan salarial. Mais le principal chantier concerne à mon sens la compatibilité entre la vie professionnelle et la vie familiale. Si on ne réalise pas les aménagements nécessaires au niveau des horaires scolaires ou des possibilités de travail à temps partiel pour les hommes, par exemple, c'est toujours le membre du couple qui gagne le moins – donc la femme – qui restera à la maison. Au regard des pays nordiques, nous sommes pour le moment tout à fait dérisoires avec notre congé maternité de quatorze semaines. Pour changer les choses, il faudrait

instaurer un véritable congé parental d'une durée de six mois au minimum. Ensuite, il faudrait également s'attaquer sérieusement à ce que j'appelle les «trous de carrière».

C'est-à-dire?

En règle générale, les jeunes femmes qui entrent aujourd'hui dans la vie active ont le sentiment que l'égalité est réalisée. Mais les choses ont tendance à se compliquer avec l'arrivée du premier enfant, lorsqu'il faut décider de la répartition des tâches. Dans le contexte actuel, c'est la femme qui est la plupart du temps contrainte de mettre sa carrière entre parenthèses. Et ceci pendant une période qui dépasse de loin la durée du congé maternité. La situation peut ainsi perdurer jusqu'à ce que les enfants aient une dizaine d'années. Et pendant ce temps-là, la progression de la carrière est totalement bloquée, ce qui exclut d'office ces femmes des postes à responsabilité. C'est un phénomène dont l'ampleur est impressionnante et dont on n'a sans doute pas encore pris toute la mesure. ■

** «Wenn Frau will, steht alles still»
en version allemande*



Ligne de vernissage des crayons, fabrique Caran d'Ache, Thônex, le 30 avril 2010. PHOTO: KEYSTONE/SALVATORE DI NOLFI

L'ÉCONOMIE, BASTION DE L'INÉGALITÉ

De la formation à la retraite en passant par l'accès à l'emploi, la durée du chômage ou la progression dans l'entreprise, la forme de ségrégation la plus importante sur le marché suisse du travail n'est pas liée à la nationalité ou à l'âge, mais au genre

Depuis l'élection de Simonetta Sommaruga en septembre dernier, la Suisse peut se targuer de figurer parmi les très rares exécutifs au monde à être composés majoritairement de femmes. En effet, seules la Finlande et la Norvège, avec respectivement 58 et 55,6% de femmes aux postes ministériels, font mieux. Quarante ans à peine après l'accession des femmes suisses au droit de vote, le symbole est incontestablement fort. De là à ériger la Confédération en modèle égalitaire, il y a

cependant un pas qu'il faut se garder de franchir trop allègrement, tant il est vrai que dans de nombreux domaines, et en particulier sur le marché du travail, les différences entre hommes et femmes restent criantes. Et ce, tout au long de la vie. Tour d'horizon avec le professeur Yves Flückiger, directeur de l'Observatoire universitaire de l'emploi et vice-recteur de l'Université, responsable notamment des questions de l'égalité entre juin 2007 et juin 2011.

«Au cours des dernières décennies, la participation féminine au marché du travail n'a cessé d'augmenter», explique l'économiste. Alors qu'en 1970, les femmes représentaient à peu près un tiers de la population active helvétique (34%), ce chiffre est passé à 38% en 1990 et il atteint aujourd'hui 46%. Cependant, il reste beaucoup de travail pour que l'on puisse parler d'une réelle égalité des chances entre hommes et femmes dans ce pays. L'analyse des données du Recensement fédéral de la population montre en effet qu'au niveau des professions

exercées ou des emplois occupés, la forme de ségrégation la plus importante sur le marché suisse du travail est liée non pas à la nationalité ou à l'âge, mais bien au genre.»

Le premier domaine concerné est naturellement la formation. Les stéréotypes ayant la vie dure, l'école, les médias, voire les parents eux-mêmes, continuent à projeter dès la plus tendre enfance des modèles qui sont fortement sexués. En dépit de résultats scolaires souvent supérieurs à ceux des garçons, les filles se détournent progressivement d'un certain nombre de professions. Ce biais est encore renforcé par la distribution des genres au sein même du système scolaire. Bien que l'Etat soit en règle générale meilleur élève que l'économie privée en matière d'égalité, le fait est que de la crèche à la fin du primaire, les femmes sont très nettement surreprésentées dans l'encadrement des enfants. La proportion s'équilibre ensuite à partir du cycle d'orientation avant de s'inverser à l'Université où les hommes détiennent le plus grand nombre de postes de professeurs.

MANQUE DE CANDIDATES

«Avec un chiffre qui avoisine les 20%, l'Université de Genève dispose d'un des taux de femmes professeures les plus élevés, si ce n'est le plus élevé, de toutes les universités suisses couvrant l'ensemble des champs disciplinaires, explique Yves Flückiger. Cependant, malgré les nombreuses mesures mises en place (lire en page 29) il sera difficile de faire beaucoup mieux dans les conditions actuelles. Pour chaque poste ouvert, nous ne recevons en effet, en moyenne, que 20 à 30% de candidatures féminines. Il faut donc faire en sorte que plus de femmes parviennent à remplir les conditions requises pour postuler à ce type de postes.»

De ce point de vue, la partie est loin d'être gagnée. Comme le montrent les nombreuses études menées sur les choix de formation et la transition vers le marché du travail, les femmes, qui sont majoritaires au niveau du nombre d'étudiant-e-s inscrits à l'Université ainsi que dans certaines hautes écoles (EPFL et EPFZ exclues), arrêtent plus rapidement leurs études que leurs collègues masculins. *«Même lorsqu'elles décident de se lancer dans une thèse, elles vont moins souvent au bout, précise Yves Flückiger. Et lorsqu'elles y parviennent, elles sont une fois encore moins nombreuses à poursuivre dans la voie académique.»*

Et ce qui est vrai pour la formation de base, l'est aussi pour la formation continue. Par rapport à ce domaine, devenu crucial pour la progression d'une carrière, hommes et femmes

manifestent encore des attitudes nettement divergentes. Les premiers ont ainsi tendance à se focaliser sur des cours concernant directement leur activité en vue d'une spécialisation toujours plus poussée. Choix qui est en général fortement valorisé sur le marché du travail. Les secondes, elles, se tournent en priorité vers des modules plus généralistes n'étant pas nécessairement utiles à leur carrière mais qu'elles jugent intéressants et qui sont généralement plutôt valorisés dans la vie sociale.

EN PREMIÈRE LIGNE

Bien que la chose soit plus difficile à démontrer scientifiquement, faute d'études systématiques sur le comportement des entreprises suisses en la matière, les femmes semblent également subir un traitement moins favorable lors de l'embauche ou de licenciements. A cet égard, il faut cependant rester très prudent avant de crier au scandale. Une entreprise confrontée à une difficulté conjoncturelle peut, par exemple, choisir de préserver ses employé-e-s les plus ancien-ne-s. Dans un tel cas de figure, les femmes se retrouveront effectivement en première ligne lorsque surviennent des licenciements, mais ce uniquement parce que l'ancienneté est généralement plus importante pour les hommes que pour les femmes et non pour des raisons sexuées. Une entreprise peut également décider de renforcer ou d'alléger certains postes en fonction de ses choix stratégiques. Et si les coupes effectuées visent le secteur administratif plutôt que la production, les femmes seront une fois

encore plus exposées sans pour autant subir une discrimination liée directement au genre.

A défaut d'être meilleure, la situation est plus claire en ce qui concerne le chômage. Les études menées par l'équipe de l'Observatoire de l'emploi à partir de la base de données fédérale PLASTA (qui recense les données relatives aux personnes qui bénéficient d'une allocation-chômage) montrent en effet que, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour une femme d'obtenir un emploi après une période de chômage est plus faible que pour un homme. *«Manifestement, les entreprises ont encore des préjugés lors de l'embauche, commente Yves Flückiger. Lorsque vient le moment du choix final, elles ont tendance à privilégier des candidats masculins, parce qu'elles présument qu'un homme sera moins souvent absent (ce qui dans les faits n'est pas démontré), ou parce qu'il restera plus longtemps dans l'entreprise...»*

Un autre facteur contribue à affaiblir encore un peu plus la position des femmes sur le marché du travail: le rapport au temps partiel. Figurant au quatrième rang mondial en termes de travail à temps partiel, la Suisse est en effet le pays qui se distingue par la plus forte disparité entre les genres dans ce domaine. Alors qu'aux Pays-Bas, pays leader en la matière, le recours à ce type d'emploi est équitablement réparti entre les sexes, on en est encore loin en Suisse, où 80% de ces postes sont occupés par des femmes.

PLAFOND DE VERRE ET BAS SALAIRES

Conjugués, ces différents éléments ont une double conséquence. La première est la présence réduite des femmes dans les postes à responsabilité. Occupant des fonctions peu valorisées par l'entreprise, elles sont en effet largement sous-représentées dans les positions hiérarchiques supérieures. Comme le montre l'analyse des données fournies par le recensement de la population, cette ségrégation est plus forte au sein du secteur privé que dans le service public. *«Pour parvenir à une répartition identique, il faudrait promouvoir 17,2% des femmes qui y sont employées dans le privé à des positions supérieures et 13,5% d'entre elles dans le secteur public, complète le professeur Flückiger. Il est en revanche plus difficile de savoir si cette répartition inégale provient des caractéristiques individuelles des hommes et des femmes ou si elle reflète plutôt une politique de promotion discriminatoire de la part des employeurs.»*

La seconde conséquence concerne le salaire. Sur ce dossier, placé au centre des revendications féministes depuis très longtemps, les ►

la probabilité pour une femme d'obtenir un emploi après une période de chômage est plus faible que pour un homme



KEYSTONE/MARTIAL TREZZINI

Manifestation en faveur de la régularisation des travailleuses sans statut légal à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Genève, le 8 mars 2007.

choses n'évoluent en effet que très lentement. Alors qu'en 1960, les hommes gagnaient en moyenne 32% de plus que les femmes, l'écart restait de 28% en 1998. Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), menée tous les deux ans depuis 1994 et qui couvre près de 1,7 million de salariés, le salaire médian des hommes dépasserait aujourd'hui encore de 24% celui des femmes. A noter qu'il existe cependant d'importantes différences régionales dans ce domaine, puisqu'à Genève, canton où les disparités entre les genres sont les plus faibles, cette différence n'est que de 10,6%. «Ces différences peuvent s'expliquer par des fac-

teurs tels que le niveau d'éducation, le nombre d'années d'expérience ou d'ancienneté accumulées par les femmes et les hommes sur le marché du travail ou au sein de leur entreprise, observe Yves Flückiger. Dans ce cas, elles ne sont pas nécessairement problématiques. Elles peuvent être même efficaces sur le plan économique en incitant par exemple les jeunes, hommes ou femmes, à se former pour obtenir des salaires plus élevés. En revanche, ce contre quoi il faut absolument s'élever, ce sont les différences réellement discriminatoires, celles qui apparaissent lorsque pour des profils et des postes pourtant parfaitement identiques, les femmes sont traitées différemment de leurs collègues masculins.

Ces situations sont en effet nuisibles non seulement aux personnes qui en font l'objet mais également à l'ensemble de l'économie et de la croissance.»

C'est d'ailleurs précisément pour lutter contre ce type de pratiques que le professeur a développé une méthode d'expertise permettant non seulement de repérer les discriminations salariales mais également d'évaluer avec une très grande précision la hauteur du préjudice subi (lire ci-contre).

LA RETRAITE À DEUX VITESSES

Défavorisées tout au long de leur vie active, les femmes ne sont pas non plus égales aux hommes lorsque survient le moment de la retraite. Bénéficiant de rentes moins élevées, une proportion importante d'entre elles, au regard de ce qui se passe dans les autres pays, est ainsi contrainte de continuer à travailler au-delà de l'âge légal. Par contre, pour les hommes qui font de même, il s'agit d'un choix délibéré. «Pour compenser ce déséquilibre, la loi prévoit un partage équitable du 2^e pilier en cas de divorce, explique Yves Flückiger. Pourtant, dans les faits, les jugements rendus ne correspondent pas aux principes légaux. Une étude menée récemment en Suisse, sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique, a ainsi analysé les décisions prises dans ce type de cas. Après examen d'un nombre très important de dossiers, les auteurs de ces travaux se sont aperçus que le principe du 50-50 n'était souvent pas respecté.»

Maigre consolation, les femmes semblent malgré tout mieux vivre leur passage à la retraite que les hommes, pour qui la fin de la vie active sonne souvent comme une punition. «Elles disposent généralement de centres d'intérêt multiples et donc d'un plus grand catalogue d'activités potentielles, confirme Yves Flückiger. Arrivé à 65 ans, l'homme a en revanche très souvent de la peine à passer à autre chose. Les travaux menés dans le cadre du pôle national de recherche LIVES, consacré à l'étude du parcours de vie dans son ensemble, nous aideront sans doute à comprendre un peu mieux pourquoi.» ■

«Dis-moi qui tu es, je te dirai combien tu devrais gagner»

La certification «equal salary» permet aux entreprises de vérifier que leur politique salariale est conforme au principe d'égalité inscrit dans la Constitution depuis 1981 et de chiffrer avec précision l'ampleur d'un éventuel préjudice

Près de 40% des différences de salaire constatées entre les hommes et les femmes de ce pays seraient le fait de pratiques discriminatoires selon les diverses études menées au cours de ces dernières années sous l'égide de l'Office fédéral de la statistique et du Bureau fédéral de l'égalité. Lorsqu'on les interroge sur le sujet, la plupart des entreprises affirment pourtant se conformer à la loi dans ce domaine. Qui croire dès lors et, le cas échéant, comment prouver qu'un employeur respecte effectivement le principe d'égalité salariale inscrit dans la Constitution depuis 1981? A la disposition des entreprises ou de tout autre organisme intéressé en Suisse ou à l'étranger depuis avril 2010, la certification «equal salary» permet de savoir très précisément à quoi s'en tenir.

Basé sur une méthode développée par le professeur Yves Flückiger, directeur de l'Observatoire de l'emploi de l'UNIGE, cet outil d'analyse repose sur une équation intégrant les différentes variables qui fondent la politique salariale de l'entreprise examinée: niveau de formation, expérience, ancienneté, temps de travail, domaine d'activité, fonction hiérarchique...

Après examen de ces données, il est possible de dire, tout en respectant l'anonymat des employés, si les différences de salaires constatées sont la conséquence de facteurs objectifs ou si, au contraire, il y a bel et bien discrimination. Il est ensuite possible d'opérer les corrections

nécessaires pour obtenir un label certifiant que la politique salariale de l'entreprise concernée est adéquate. «Le grand avantage de cette méthode, c'est qu'elle permet non seulement d'expliquer 95% des différences constatées, mais également de chiffrer l'ampleur de l'éventuel préjudice subi par les personnes lésées», explique Yves Flückiger.

Validé par le Tribunal fédéral en décembre 2004, suite à un pre-

mier verdict rendu dans le canton de Vaud, le procédé est depuis utilisé par les services de la Confédération pour vérifier que les entreprises obtenant des mandats dans le cadre de marchés publics pratiquent effectivement l'égalité en matière salariale. Mais l'objectif premier des fondateurs d'«equal salary» reste de pousser les entreprises à agir de manière volontaire. C'est dans cette idée qu'une

certification a été mise au point sous l'égide de Véronique Goy Veenhuys, directrice d'«equal salary», notamment grâce à un soutien de la Confédération de 300 000 francs. «Le fait d'obtenir ce label peut devenir un instrument de communication pour les entreprises certifiées», explique cette ancienne étudiante du Département d'économie politique de l'UNIGE. A l'interne, cela permettra de fidéliser et de motiver les collaboratrices. Dans le cadre du recrutement, c'est également un argument pour attirer les meilleurs talents. Enfin, vis-à-vis de l'extérieur, c'est un argument de marketing qui peut contribuer à véhiculer une image positive.»

Pour l'heure, six entreprises ont choisi de franchir le pas, parmi lesquelles la Ville de Fribourg, les Services industriels de Genève et le World Economic Forum.

«Contrairement à ce que nous a reproché la défenderesse lors de l'affaire jugée en 2004, cet outil est parfaitement compatible avec l'ordre économique libéral de la Suisse, complète Yves Flückiger. Notre propos ne vise en aucun cas à dicter aux entreprises comment elles doivent fixer les salaires de leurs employé-e-s, mais à comprendre sur quels critères elles procèdent. Cette démarche ne repose sur aucun préjugé ou approche normative et les entreprises restent libres de procéder comme elles l'entendent à condition que les critères retenus pour fixer les rémunérations ne constituent pas une discrimination volontaire ou déguisée.» ■

www.equalsalary.org/fr/



EMMANUEL PIÉROT / AGENCE VU

MICROCRÉDIT, MACROPROBLÈMES

Le modèle économique du microcrédit aide de nombreuses personnes, en majorité des femmes, à sortir de la pauvreté. Mais les effets pervers se multiplient

Fin 2009, 3600 institutions de microfinance (IMF) ont affirmé servir plus de 190 millions de clients dans le monde. Et environ 82% de ces clients sont des femmes. Ces chiffres, publiés en mars dans le rapport 2011 de la Campagne du Sommet du microcrédit, illustrent l'essor de ce système qui a émergé dans les années 1970. Ils semblent justifier les espoirs placés en lui dans la lutte contre la pauvreté et pour l'autonomisation de la femme. Il existe en effet de très nombreux témoignages où le succès a été au rendez-vous et qui ont vu des pauvres devenir moins pauvres et des femmes prendre leur destin en main. Mais les effets pervers du système, dont le surendettement, prennent également de l'ampleur à mesure que la microfinance se développe et se répand dans le monde. Et ce côté négatif ne doit pas être passé sous silence, sous peine qu'il finisse par miner l'ensemble du système, estime Fenneke Reysoo, chargée de cours à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) où elle est coresponsable du Pôle Genre et développement.

Le système moderne du microcrédit a été inventé et développé entre autres par Muhammad Yunus, Prix Nobel de la paix en 2006. Au début des années 1970, ce professeur d'économie à l'Université de Chittagong au Bangladesh applique d'abord le concept aux villageois des alentours. Encouragé par le succès de ses expériences, il fonde la Grameen Bank (dont il vient de démissionner en mai dans un contexte politico-juridique encore flou) qui connaît un développement important.

L'objectif affiché par la Grameen Bank et ses nombreux successeurs est de se tourner vers les personnes exclues du système bancaire et qui, pour cette raison, ne parviennent pas à sortir de la pauvreté. Selon les experts, l'octroi d'un prêt modeste pourrait suffire à lancer une petite entreprise ou soutenir un petit

développement qui permettrait aux individus concernés de gagner en autonomie et de sortir de la misère. Voilà pour la théorie.

Dès le départ, la plupart des IMF ciblent les femmes (parfois exclusivement) considérant que les inégalités et les discriminations dont celles-ci sont victimes, notamment dans leur foyer, les rendent obligatoirement plus pauvres que les hommes. *«La microfinance a reçu le soutien du discours féministe qui ne pouvait qu'apprécier cette façon de favoriser l'empowerment des femmes, commente Fenneke Reysoo. Le microcrédit a été perçu comme un moyen de donner aux femmes des revenus dont elles étaient dépourvues jusqu'alors et qui leur permettent de participer davantage à la gestion de la famille.»*

FRISANT L'USURE

Le problème est que les IMF doivent concilier deux idéaux qui, en général, s'opposent: aider les pauvres et faire de l'argent, du moins suffisamment pour pouvoir se passer, à terme, des subventions qui alimentent la grande ma-

jeurité d'entre elles. En d'autres termes, le crédit, qu'il soit micro ou non, ne correspond à rien d'autre, du point de vue de la personne qui emprunte, qu'à un endettement qui s'accroît à mesure que le temps passe et que les intérêts s'accumulent. Et ces derniers ne sont pas négligeables: entre 10 et 20% par mois pour la plupart d'entre eux, bien que certains affichent des taux encore plus élevés, frisant parfois l'usure. Et il n'est pas rare que l'institution réclame les premières traites une semaine déjà après l'obtention du crédit.

Résultat: les personnes qui empruntent, même des petits montants, doivent immédiatement entrer dans une logique de croissance. Ainsi, la femme qui s'achète une machine à coudre est poussée à produire sans attendre des biens qu'elle devra vendre. Ayant souvent moins l'opportunité, contrairement aux hommes, de couvrir de grandes distances, sa clientèle est proche et généralement connue, ce qui l'oblige à appliquer des marges minimes. Dans certains cas, ces contraintes de remboursement peuvent donc l'amener à s'auto-exploiter.

En plus, les conditions changent énormément que l'on soit en ville ou à la campagne. Une paysanne qui s'achète une chèvre ne pourra en effet tirer des revenus de son animal que selon un rythme biologique qu'elle ne peut pas accélérer. Surtout si elle veut transformer le lait en fromage afin d'augmenter la valeur ajoutée et justifier ainsi son crédit.

«L'équation économique du microcrédit se complique rapidement, souligne Fenneke Reysoo. L'un des présupposés du microcrédit est en effet que tout le monde a l'âme d'un entrepreneur. Mais ce n'est pas vrai. Et ce d'autant plus que les clients sont souvent peu instruits en matière d'entreprise et de commerce.»

D'autres problèmes inattendus peuvent également survenir, comme lorsqu'une

Les personnes qui empruntent, même des petits montants, doivent immédiatement entrer dans une logique de croissance



Ces femmes d'un village du Kirghizistan ont créé une petite entreprise de confection de chapeaux traditionnels pour hommes grâce à un microcrédit. PHOTO: THOMAS GRABKA/LAIF

femme, obligée de rester dans le centre de crédit désorganise les tâches ménagères, générant ainsi des tensions et des violences au sein du ménage. Ou lorsqu'une emprunteuse rentre à la maison en n'ayant pas obtenu de nouveau crédit après avoir payé son solde et se retrouve confrontée à des agressions verbales et/ou physiques de la part de son conjoint ou de proches de sexe masculin.

SPIRALE DU SURENDETTEMENT

A cela s'ajoute le fait que, parfois, l'emprunt à la banque, initialement prévu pour commencer une petite entreprise, est en réalité détourné à des fins de consommation. En l'absence d'épargne préalable, ce qui est souvent le cas, dépenser son crédit pour l'envoi d'un enfant à l'école, l'organisation d'une cérémonie de mariage ou de baptême ou encore l'achat de médicaments est périlleux.

Conséquence, des cas de surendettement apparaissent. Certaines personnes engagées dans cette pente glissante contractent un second microcrédit pour rembourser le premier et ainsi de suite. Une femme en Inde s'est ainsi endettée auprès de huit institutions pour un total de 3500 dollars alors que son revenu

hebdomadaire n'est que de 13 dollars. Malgré le fait qu'elle ait appartenu à plusieurs groupes d'emprunteurs censés garantir mutuellement les emprunts de leurs membres (si l'une d'entre elles ne peut plus rembourser, les autres deviennent responsables et sont tenus de payer), elle s'est fait ostracisée. Sous pression des IMF et de ces groupes, elle s'est finalement suicidée. Ailleurs, les saisies de biens se multiplient et des mouvements, notamment au Mexique et en Inde, se sont mis en place pour refuser de rembourser.

«Il n'existe pas encore d'études sérieuses qui démontrent que le cercle vertueux voulu par le système du microcrédit soit une réussite tant du point de vue économique que social, précise Fenneke Reysoo. On affirme que plus de 90% des microcrédits sont remboursés, du moins en ce qui concerne les femmes. Mais ce genre de chiffre ne dit rien sur l'impact social négatif qu'ils peuvent avoir.»

La microfinance ne doit pas être vouée aux gémonies pour autant. De nombreux économistes étudient le phénomène depuis plusieurs années, dont ceux de l'Université de Genève et de l'IHEID. Ces derniers, en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Cambridge et du BIT ont d'ailleurs publié

il y a quelques années un ouvrage sur le sujet* dans lequel ils proposent plusieurs pistes pour que les IMF atteignent leur double objectif: l'autonomie de leur établissement et l'aide aux pauvres. L'une d'elles est ce que les auteurs appellent les «subventions intelligentes» censées maximiser les bénéfices sociaux et minimiser les distorsions et les erreurs de ciblage de la clientèle.

D'autres pistes consistent à ne pas se borner à offrir le seul microcrédit, mais à mettre aussi en œuvre les autres services de la microfinance (épargne, microassurance, garantie de prêt, etc.). Le top serait bien sûr d'offrir, en plus de tout cela, des formations, notamment dans la gestion d'entreprise et la comptabilité, ce que font déjà certaines IMF. Mais, arguent ces dernières, ce genre de services est cher. *«Après tout, est-ce la vocation des institutions de microcrédit que de chercher à faire du profit? Se demande Fenneke Reysoo. Pour s'adapter réellement aux besoins et aux capacités des populations pauvres, il est nécessaire de sortir de la logique capitaliste et d'entrer dans une économie solidaire et durable.»* ■

*«Microfinance et politique publique», sous la direction de Bernd Balkenhol, Ed. PUF, 2009, 330 p.



La secrétaire, un métier typiquement féminin. Au XIX^e siècle, pourtant, les employés de bureau étaient essentiellement des hommes. PHOTO: CORBIS

« LES ÉTUDES GENRE ONT UNE DIMENSION SUBVERSIVE »

Historienne des XIX^e et XX^e siècles, Delphine Gardey est la directrice des études genre de l'Université de Genève depuis 2009. Rencontre

Se lancer dans les études genre, cela signifie-t-il militer pour l'égalité?

Oui et non. Les études genre s'intéressent certes à des problèmes liés à l'égalité et aux carrières féminines mais pas seulement. Elles traitent de la sexualité, des droits des minorités, de l'altérité, des droits reproductifs, des biotechnologies, etc. En fait, n'importe quel thème peut être reconsidéré sous l'angle du genre. D'ailleurs, les études genre ne s'intéressent pas qu'aux femmes mais aux relations entre les sexes dans l'histoire et dans la société. En d'autres termes, elles proposent une lecture sexuée du monde social et des rapports de pouvoir qui le traversent. En ce sens, elles produisent des descriptions plus réalistes du monde.

Et plus subversives aussi...

J'admets que les études genre peuvent déranger car elles mettent en cause des idées reçues, ce qui est défini comme savoir objectif ou norme commune. Elles ont donc en effet une dimension subversive pour les disciplines dont elles utilisent les outils pour produire de nouveaux savoirs. Pour en revenir à l'égalité, si cette notion intéresse les études genre, à l'inverse, celles et ceux qui sont favorables à plus d'égalité dans la société ne militent pas forcément pour ce type de savoirs. Ils ne font pas toujours le lien. Pourtant, si l'on veut conduire une politique visant à l'égalité entre hommes et femmes, il faut développer des enseignements qui traitent de ce thème au sein de différentes disciplines et sensibilisent de futur-e-s professionnel-le-s à ces questions. Cela signifie aussi qu'il faut augmenter l'offre des cours en études genre et les confier à des spécialistes.

La demande des étudiant-e-s en matière d'études genre est-elle importante?

Oui, car il existe peu de structures qui offrent la possibilité de réaliser une maîtrise

en études genre dans l'espace francophone. Il en existe quelques-unes en France et la nôtre, à Genève. Nous avons donc la possibilité de jouer une carte importante. Si nous avions un peu plus de moyens académiques (lire ci-dessous), nous pourrions aisément devenir leaders sur le marché francophone.

Pourquoi les pays anglo-saxons sont-ils en avance dans ce domaine?

Une partie de l'explication se trouve dans la culture académique de ces pays. Les sciences sociales se sont amendées de la perspective disciplinaire pour se concentrer sur certains objets d'études. On a ainsi vu apparaître les *gender studies*, les *science studies*, les *media studies*, etc. Cette restructuration a notamment été rendue possible parce que les universités américaines sont plus sensibles, pour des raisons financières surtout, à la demande des étudiants. En France, en Suisse, et dans une moindre mesure en Allemagne, les objets d'études légitimes sont plus fermement contrôlés par le corps enseignant. Ce système favorise le conservatisme. Du coup, sur certains thèmes, on peut facilement prendre dix ou quinze ans de retard par rapport à nos collègues américains ou du nord de l'Europe.

Dans le cadre de vos recherches, vous vous intéressez à l'histoire du travail, des techniques et des sciences. Quel est le rôle des femmes dans l'histoire des sciences?

On déplore généralement l'absence de femmes parmi les grands noms de l'histoire des sciences. C'est oublier que la valorisation du savant comme figure de science est historiquement datée. Les lieux de science et les modalités de production des savoirs sont multiples depuis la fin du XVI^e siècle. La République des Lettres vit notamment de l'activité des salons, un mode de production et de sociabilité scientifiques orchestré ►

Historique

1995: L'Université de Genève crée un diplôme post-grade en études genre.

1996: Le diplôme est étendu à l'Université de Lausanne sous la forme d'un enseignement partagé entre les deux institutions.

1997: Réalisation du premier Guide pour la Suisse romande des études femmes/études genre.

1998: Création d'un doctorat ès sciences économiques et sociales, mention «études femmes/études genre» à la Faculté des sciences économiques et sociales (SES).

1998: Signature d'une convention entre les Universités de Genève et de Lausanne pour la transformation du diplôme genevois en diplôme lémanique.

1999: Démarrage d'un certificat de formation continue «Aspects sociaux et culturels du féminin et du masculin» à l'Université de Genève.

2003: Sur décision du Rectorat, les études genre sont ancrées dans la Faculté des SES.

2005: Nomination de la première professeure en études genre, Margaret Maruani.

2006: Ouverture de trois séminaires optionnels en études genre pour le niveau du baccalauréat universitaire.

2006: Démarrage de la maîtrise universitaire en études genre.

2011: Création de l'Institut des études genre.

par de grandes figures féminines, à Paris ou Berlin. Le botaniste Aldrovandi, lui, s'appuie sur l'ensemble de sa maisonnée (et sa seconde épouse) pour réaliser et conduire ses activités savantes. Gianna Pomata, professeure à la Johns Hopkins University, a mis en évidence la contribution des femmes aux savoirs médicaux de la Renaissance. De plus, jusqu'au XVIII^e siècle, l'activité scientifique se réalisant notamment dans l'espace domestique, les femmes y contribuent, soit directement, soit indirectement par les jeux d'alliance et la recherche de mécènes. Les femmes sont donc des actrices invisibles qu'une histoire des sciences plus exigeante et plus réaliste fait apparaître.

Et plus tard?

Même au XIX^e siècle, au moment où l'activité scientifique se professionnalise, on trouve des femmes de science. C'est le cas dans les observatoires astronomiques où elles entrent comme «dames calculatrices» à Boston ou à Paris. On les trouve actives et engagées dans les sciences de terrain que sont les expéditions astronomiques ou anthropologiques. Au cours du XIX^e et du XX^e siècle, on voit par ailleurs apparaître de nombreux couples de scientifiques, le plus connu étant celui de

Elles deviennent des collaboratrices spécialisées – et gratuites – qui contribuent à la renommée de leur époux. Mais pas forcément à la leur

Marie et Pierre Curie, tous deux Prix Nobel. Dans son livre *Creative Couples in the Sciences*, l'historienne américaine Pnina Abir-Am en décrit deux douzaines d'autres qui ont connu des fortunes très diverses. Il en ressort que pour les femmes, le mariage est un moyen d'accéder aux instruments, aux laboratoires et aux collègues. Autant d'éléments qui sont indispensables pour exercer une activité scientifique. On remarque aussi que les femmes possèdent souvent des compétences qui manquent à leur mari. Certaines maîtrisent des langues étrangères, ce qui permet la lecture d'une littérature scientifique plus vaste, d'autres possèdent des talents de dessinatrice, indispensables aux naturalistes. Elles deviennent ainsi des collaboratrices spécialisées – et gratuites – qui contribuent à la renommée de leur époux. Mais pas forcément à la leur.

Vous avez également étudié l'histoire des techniques sous un angle de genre. Qu'en ressort-il?

Je me suis intéressée aux usages sociaux et sexués des techniques, notamment dans le cadre du travail de bureau, un métier considéré comme féminin*. J'ai étudié en particulier les technologies de l'information,

Un démarrage en douceur

Vingt ans après les Etats-Unis, la Faculté des sciences économiques et sociales (SES) de l'Université de Genève crée les études genre en 1995. Après le droit de vote des femmes obtenu en 1971, l'inscription de l'égalité des sexes dans la Constitution fédérale en 1981 et la grève des femmes en 1991, voici une discipline académique dédiée à l'étude des relations entre les sexes dans tous les secteurs de la société.

«L'impulsion est venue de certaines personnes convaincues par le bien-fondé des études genre, se rappelle Lorena Parini, maître d'enseignement et de recherche au Département de sociologie. Il s'agit notamment du professeur Paolo Urio, alors doyen de

la Faculté des SES, et d'Anne-Lise Head, professeure au Département d'histoire économique. Le Rectorat a soutenu le projet et un petit budget a pu être libéré pour commencer.»

Le début se fait en douceur avec deux assistantes et un maître assistant mais pas de poste de professeur. La première initiative consiste à mettre sur pied un diplôme post-grade qui est rapidement étendu à l'Université de Lausanne. Le destin des études genre reste incertain jusqu'en 2003, date à laquelle le Rectorat et en particulier le vice-recteur de l'époque, Eric Doelcker, aujourd'hui professeur honoraire à la Section des sciences pharmaceutiques, décide d'ancrer

les études genre durablement au sein des SES, qui étaient déjà la faculté la plus impliquée. Un poste de professeur est créé dans le but d'alimenter l'activité académique et de donner la possibilité de réaliser des thèses en études genre. Il ne sera cependant occupé qu'en 2005 par Margaret Maruani, sociologue et directrice de recherche au CNRS spécialiste du marché du travail et de l'emploi. Elle sera remplacée le 1^{er} septembre 2009 par Delphine Gardey, professeure au Département de sociologie.

L'offre académique s'est étoffée durant tout ce temps. Il existe aujourd'hui des cours et des séminaires pour le baccalauréat, un doctorat, une maîtrise universi-

taire et un programme de formation continue. Les études genre de l'Université de Genève sont également partie prenante dans une école doctorale romande et participent au programme Gender-Schweiz, financé par la Confédération suisse.

«Notre maîtrise universitaire est interdisciplinaire, note Delphine Gardey. On enseigne l'histoire, la sociologie, la science politique, les sciences de l'éducation ou encore l'économie dans une perspective de genre. Nous faisons venir de nombreuses conférencières de renom issues d'autres universités.» ■

<http://www.unige.ch/etudes-genre/index.html>

dont j'ai écrit une préhistoire**. Bien avant l'arrivée de l'ordinateur puis d'Internet, ce secteur a connu une première révolution, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, avec l'avènement des machines à écrire, à calculer, à reproduire des documents et à enregistrer.

C'est alors que la figure de la secrétaire est construite. Comment cela est-il arrivé?

En réalité, jusqu'à la fin du XIX^e, les employés de bureau étaient des hommes. Il en est de

vier, pour permettre l'accès des femmes des couches moyennes à ces nouveaux emplois.

Quand a eu lieu ce renversement?

Il commence autour de 1880 avec l'introduction des premières femmes dans les bureaux aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. Ce changement tient à plusieurs facteurs mais il obéit toujours à la même logique qui est le moindre coût du travail féminin. La poste britannique, par exemple, connaît

lier leur mariage? En cette époque pionnière, les femmes qui pénètrent dans les bureaux sont donc souvent des femmes qui doivent surmonter un déclassement du fait d'un veuvage ou de la nécessité d'assumer une fratrie. Les célibataires restent célibataires. Plus tard, avec l'école publique obligatoire, une filière de promotion des filles appartenant aux classes sociales populaires permettra de nourrir la croissance considérable de ce secteur en pleine explosion. C'est la révolution tertiaire.



Marie Curie (assise, au premier plan) parmi les plus grands physiciens de son temps lors du Conseil de physique qui s'est tenu à Solvay, en Belgique, en 1911.

même des premiers dactylographes. La machine à écrire a été commercialisée via l'organisation de concours de vitesse. Chaque pays avait sa marque (un instrument qui accélère à ce point la production de l'écriture se devait de contribuer au rayonnement national) et l'on se mesurait dans des championnats internationaux. Il existait même des sortes de biathlons machine à écrire-automobile. Progressivement, l'instrument a été défini comme typiquement féminin. On a en particulier valorisé le lien entre le piano et le cla-

vers 1870-1880 une crise du recrutement. La plupart des hommes issus des couches paysannes instruites se détournent de ces emplois. L'institution a alors l'idée d'embaucher des femmes. On diminue les salaires de moitié et on embauche la personne comme auxiliaire et non comme fonctionnaire. Cette transformation pose des problèmes sociaux et culturels. Comment embaucher des femmes instruites (généralement issues des couches supérieures) sans atteindre à leur prestige social et hypothéquer leur avenir, en particu-

☞ **En ce qui concerne le monde ouvrier, on entend souvent que les femmes y sont entrées lors de la Première Guerre mondiale, alors que tous les hommes étaient au front. Est-ce exact?**

C'est un mythe. Dès 1830, dans le Lancashire, de très nombreuses femmes sont ouvrières dans l'industrie textile qui est le moteur de la première révolution industrielle. Au cours de la seconde, à partir de 1870, on en retrouve dans les secteurs de la chimie, la chaussure, l'alimentation, les conserveries, les manufactures de tabac, etc. Ce qui se produit pendant la Première Guerre mondiale, c'est l'introduction massive des femmes dans des secteurs masculins où elles ne se trouvaient pas traditionnellement, et en particulier les usines d'automobile converties pour l'occasion en usines de guerre. Ce phénomène aura évidemment une visibilité considérable.

Mais il ne marque pas l'entrée des femmes dans le monde ouvrier. Elles y étaient déjà depuis longtemps. ■

* *La Dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930)*, Ed. Belin, 2001

** *Ecrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, La Découverte, 2008

«LA SITUATION N'EST PAS SATISF

L'Université de Genève possède de nombreux outils pour améliorer la mixité, spécialement parmi les professeurs. La réalité a encore de la peine à suivre. Les explications de Brigitte Mantilleri, directrice du Bureau de l'égalité

«Il est plus difficile pour une caissière de conjuguer une carrière professionnelle et une vie familiale que pour une professeure d'une université, estime, en reprenant les paroles d'une chercheuse américaine, Brigitte Mantilleri, directrice du Bureau de l'égalité et déléguée aux questions féminines à l'Université de Genève. Les premières sont soumises à des horaires rigides et touchent des salaires modestes tandis que les secondes, certes après un long parcours pour obtenir le poste, peuvent plus facilement gérer leur agenda et bénéficient d'une bonne paye. Qu'on ne vienne donc pas me dire qu'il est trop difficile pour les femmes de mener de front une vie de famille et une carrière de professeure. C'est une question de volonté de partage du pouvoir dans la société. C'est tout.»

C'est un fait, l'égalité entre les sexes à l'UNIGE n'est pas atteinte. Tandis que 60% des étudiants sont des étudiantes, la proportion de femmes chute à 17% lorsqu'on arrive au corps professoral. C'est mieux qu'il y a vingt ans, quand elles ne comptaient que pour 5 ou 6% des professeur-e-s. Mais, selon les études statistiques, la famille représente toujours un obstacle à la carrière féminine, tandis qu'elle favorise la carrière masculine.

MODESTEMENT AMBITIEUX

«La situation n'est pas satisfaisante, souligne Brigitte Mantilleri. On peut faire beaucoup mieux. Mais c'est difficile et lent.» Ainsi, la Convention d'objectifs 2008-2011 conclue entre le canton et l'Université de Genève vise à atteindre 30% de femmes parmi les nouvelles nominations dans le corps professoral. Ce chiffre, modestement ambitieux, a certes été atteint, et même dépassé en 2010. Mais 2009 était un cru déplorable en la matière. Il n'est pas sûr, dès lors, qu'à la fin de l'exercice, l'objectif soit globalement atteint.

La «Journée des filles à l'Université de Genève» est une occasion de promouvoir l'égalité, dès le plus jeune âge. PHOTO: JACQUES ERARD



AISANTE »

Pourtant, de l'avis même de Brigitte Mantilleri, l'Université de Genève, l'une des plus avancées en la matière en Suisse, s'est dotée de bonnes structures: un Bureau de l'égalité pour informer et conseiller, une Délégation aux questions féminines pour suivre les procédures de nomination des professeur-e-s, la Commission de l'égalité de l'UNIGE, pour réfléchir, concerter et participer au développement d'une politique universitaire en matière de promotion des carrières féminines et une Commission de l'égalité dans chacune des facultés pour agir en fonction des besoins spécifiques.

Par ailleurs, de nombreux blocages qui se rencontrent au sein même de l'Université et stoppent trop souvent les carrières féminines ont été identifiés et des solutions ont été développées pour y remédier. L'Université de Genève est donc en mesure de proposer une série de programmes (lire ci-contre) à même, en principe, de ralentir l'érosion féminine qui s'accélère dès la fin de la thèse.

TROP SEXISTE

L'une des difficultés réside dans le fait que la lutte pour une meilleure mixité ne peut se mener qu'au sein de l'*alma mater*. Le problème dépasse évidemment largement l'institution et plonge ses racines dans la société au sens large dont la mentalité encore trop sexiste empêche des progrès rapides en matière d'égalité. «*Que peut-on faire lorsqu'une femme, brillante post-doctorante, abandonne son travail académique pour se marier et se voit ensuite félicitée par ses proches pour ce choix?*» s'interroge Brigitte Mantilleri.

Selon la responsable du Bureau de l'égalité, les attentes en Suisse ne sont pas assez importantes vis-à-vis des femmes alors même que la société a investi beaucoup d'argent dans leur formation universitaire. En Pologne, pour prendre un exemple inverse, la famille des femmes estime au contraire qu'il est normal qu'elles se mettent à travailler après avoir fait des études. Il n'est pas ques-

tion que la société ne récolte pas les fruits de ces compétences chèrement acquises.

Et puis, au sein même de l'Université, il y a les habitudes. Un professeur masculin est parfois plus à l'aise avec un jeune docteur qu'il peut prendre sous son aile qu'avec une doctorante. Au cours des procédures de nomination de nouveaux professeurs, on s'interroge plus fréquemment sur les réelles compétences des femmes que sur celles des hommes.

TORTS PARTAGÉS

Cela dit, les torts sont quelquefois partagés. D'un côté, la détresse des femmes confrontées à des difficultés à conjuguer des choix familiaux et académiques n'est pas toujours prise au sérieux par l'entourage professionnel. De l'autre, les femmes hésitent trop souvent à demander des aménagements relatifs à la venue d'un enfant ou autre, de crainte d'irriter leur supérieur. «*Elles prennent trop sur elles*, souligne Brigitte Mantilleri. *Elles n'exigent pas assez alors que, dans de nombreux cas, le professeur pourrait être ouvert à leurs demandes.*»

Pour la déléguée aux questions féminines, l'idéal serait que l'égalité ne représente plus un thème qui doit être imposé à tout bout de champ mais qu'il entre naturellement dans la gestion de l'institution. Son exemple? L'Université de Lund, l'une des plus reconnues de Suède. «*Là-bas, l'égalité n'est plus un sujet de discussion*, explique-t-elle. *La proportion de femmes professeuses a beau ne pas dépasser la barre des 20%, la mixité est une donnée naturelle et elle est intégrée dans la réflexion du Rectorat à tous les échelons de sa gouvernance. Le thème a été rationalisé en Suède. En Suisse, il est encore trop émotionnel.*» ■

Les outils de l'égalité à l'UNIGE

Le **StartingDoc** est un programme de mentorat de groupe qui s'adresse aux doctorantes débutantes romandes. Il se focalise sur le moment clé que représente le démarrage d'un projet de thèse. Le Bureau de l'égalité des hautes écoles universitaires de la Suisse latine (BULA) vient d'éditer une petite brochure sur ce thème, *Bien démarrer sa thèse, guide pour doctorant-e-s*.

Le **Mentorat relève** vise à permettre à des femmes engagées dans une carrière académique de recevoir un regard extérieur sur leur parcours, de créer ou d'étoffer leur profil scientifique, de se constituer un réseau, de discuter sur la façon de trouver un équilibre entre les diverses activités de leur vie et de s'insérer durablement dans la communauté universitaire, afin que par la suite elles soient plus nombreuses à accéder à des postes professoraux. Le BULA vient également d'éditer une brochure à l'adresse de ces personnes qui s'intitule «*Au-delà du doctorat, guide pour doctorant-e-s avancé-e-s et postdoctorant-e-s*».

Le **Subside Tremplin** offre aux femmes de l'Université de Genève ayant l'ambition et le potentiel scientifique de poursuivre une carrière académique de se libérer durant six mois de leurs charges d'enseignement. Elles ont ainsi l'occasion d'étoffer leur dossier scientifique, d'élargir leurs connaissances et leurs compétences ou encore de se constituer un réseau scientifique.

Le titre de **Boursière d'excellence** est octroyé à des femmes de niveau post-doctoral ayant un grand potentiel académique. Il leur permet de réaliser un projet de recherche sur trois ans. Cette initiative vise à aider le lancement d'une carrière et, par exemple, à préparer une candidature pour un poste de professeur boursier délivré par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique.

Les **Ateliers REGARD**, conçus pour les femmes doctorantes et/ou engagées dans une carrière académique, ont pour but de mieux connaître les exigences académiques et le fonctionnement de l'institution, d'apprendre à rédiger un CV scientifique, de se constituer un réseau utile ou encore de mieux maîtriser sa communication.

Toutes les publications et les informations sont disponibles au Bureau de l'égalité, 022 379 12 68 (sauf mercredi) egalite@unige.ch
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4
3e étage, bureaux 353 à 355
<http://www.unige.ch/egalite>

«Les demi-vérités sont les pires des mensonges»

Le conseiller aux Etats tessinois Dick Marty était de passage à Genève ce printemps dans le cadre d'une série de cours publics organisés par la Faculté de théologie autour du thème «Etat de droit et abus d'Etat». Rencontre

Au cours de votre carrière, vous avez été à plusieurs reprises en contact avec le trafic de drogue. Que pensez-vous de la politique actuelle dans ce domaine?

DICK MARTY: Le bilan de la lutte contre la drogue est négatif. Le prohibitionnisme actuel entretient le plus grand phénomène criminel de tous les temps. Pourtant, ces substances que l'on interdit ne possèdent pas une grande valeur. C'est la prohibition qui leur donne un prix élevé. Le crime organisé a donc intérêt à ce que la répression continue car, en plus d'assurer de hauts revenus, elle permet de renouveler les derniers échelons impliqués dans le trafic, qui se font régulièrement arrêter. Quant aux tenants de la répression, dont j'ai fait partie avant de changer d'avis, ils s'engagent dans cette voie en étant convaincus que cette méthode est la seule capable de venir à bout du fléau. Il existe donc une alliance objective entre les deux camps. Au temps où j'étais procureur au Tessin, j'ai décidé à un certain moment de changer de tactique et de ne plus cibler les petits consommateurs ou trafiquants qui sont généralement eux-mêmes des victimes. Très vite, les résultats ont suivi. Mes services détiennent toujours le record suisse de la plus grosse prise d'héroïne: 100 kg à Bellinzona en 1987. Mais plus on veut remonter les filières, plus il faut déranger les institutions financières et les bons clients des hôtels cinq étoiles. Ce qui est peu apprécié.

Comment sortir de cette impasse?

Il faudrait mettre l'accent sur la prévention et la formation des jeunes. Et il faut cesser de rêver à une société sans drogues. Quoi qu'on fasse, elle entre partout, même dans les prisons de haute

sécurité. La société doit apprendre à vivre avec, comme elle l'a fait dans l'Antiquité, lorsque la consommation de telles substances était entourée de rituels, d'une pression sociale, etc.

Vous êtes donc d'accord pour légaliser toutes les drogues?

Ce serait la meilleure façon pour en contrôler la distribution, à l'image du commerce de l'alcool et du tabac qui alimente, soit dit en passant, les caisses de l'AVS. Mais la légalisation des drogues ne peut se faire qu'au niveau international et aucun pays ne fait mine de s'engager dans cette voie pour l'instant. Il existe toutefois de plus en plus de personnes, des intellectuels et des hommes politiques notamment, qui critiquent la façon de faire actuelle. Un combat schizophrène, d'ailleurs, puisqu'il existe aujourd'hui des produits qui sont objectivement

vendues en Suisse et que l'on sait que cette substance a un très haut potentiel de dépendance, on est malvenu de faire la morale aux jeunes qui fument de temps en temps du haschich.

Vous avez été l'auteur de nombreux rapports pour le compte du Conseil de l'Europe, notamment celui sur les prisons secrètes de la CIA dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme» des Etats-Unis. Quel regard portez-vous sur l'attitude des gouvernements occidentaux dans cette affaire?

Beaucoup de gouvernements mentent, que ce soit activement ou en cachant la vérité, ce qui, dans une démocratie, revient au même. Quand j'étais étudiant, la cour de cassation italienne avait rendu un jugement affirmant que les demi-vérités sont les pires des mensonges. Je constate que la politique officielle se sert énormément de demi-vérités. A propos des prisons secrètes, les pays européens ont eu une attitude lâche. Les Etats-Unis ont décidé que la guerre contre le terrorisme n'était pas une guerre classique, qu'elle n'obéissait pas au droit pénal et que les Conventions de Genève, dépassées, ne s'appliquaient plus. Ils ont inventé la notion d'ennemi combattant qui leur a permis de justifier les enlèvements, les détentions secrètes et

«Le crime organisé a intérêt à ce que la répression continue»

plus dangereux (c'est-à-dire qu'ils font plus de dégâts du point de vue social et sanitaire) que les substances assimilées à la drogue et qui sont, malgré cela, l'objet de publicité. Toutes les substances qui créent une dépendance et qui ont des effets psychotropes devraient être traitées de manière analogue dans le cadre d'une politique de prévention cohérente. Quand on voit les tonnes de benzodiazépines qui sont



sans jugement ainsi que la torture, pudiquement désignée comme des «techniques renforcées d'interrogatoire».

Tout cela est contraire à l'Etat de droit et n'a été possible que grâce à la collaboration des Etats européens.

Comment cela?

Dans mon deuxième rapport sur la question, je montre que tout est parti d'une décision de l'OTAN du mois d'octobre 2001. Lors d'une séance officielle, les Etats-Unis ont invoqué l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord qui stipule que si un Etat membre est militairement attaqué, les autres sont tenus de lui prêter assistance – ce qui est, en l'occurrence, juridiquement très discutable. Un peu plus tard, une réunion secrète s'est tenue, durant laquelle les dispositions pratiques ont été mises en œuvre. Les pays se sont accordés sur le fait que l'action serait menée par la CIA et que cette dernière jouirait d'une immunité sur tous les territoires des pays de l'OTAN mais aussi des pays candidats et des Etats ayant signé le Partenariat pour la paix, parmi lesquels se trouve la Suisse. Les différents services secrets militaires ont également été appelés à collaborer avec la CIA.

Cela s'est-il produit?

Oui. Un cas bien documenté est celui d'Abou Omar, un ancien imam égyptien soupçonné de terrorisme. Il est enlevé en 2003 par des agents de la CIA en Italie, emmené sur la base d'Aviano puis sur celle de Ramstein en Allemagne (en survolant la Suisse) avant d'être transféré au

Caire. Il est torturé à plusieurs reprises et est libéré faute de preuves 14 mois plus tard. Un procès a eu lieu à Milan contre les auteurs de cet enlèvement. Les magistrats ont apporté les preuves de l'implication des services secrets militaires italiens dans l'affaire mais les gouvernements successifs (Romano Prodi puis Silvio Berlusconi) les ont invalidées en les faisant passer pour des secrets d'Etat. Il existait néanmoins assez d'éléments pour condamner, par contumace, les 26 agents de la CIA ayant participé à l'action. Une commission parlementaire allemande a de son côté demandé un rapport sur le rôle joué par leur gouvernement dans l'organisation de ces prisons secrètes. Ils ont reçu un rapport de 500 pages dont 495 étaient blanches avec un timbre «secret d'Etat». Ce blocage total à la recherche de la vérité s'est retrouvé dans de nombreux pays.

Comment avez-vous obtenu vos informations?

La vérité sur ce qui s'est passé est connue grâce à des informations américaines. Beaucoup d'employés de la CIA étaient indignés de ce qu'ils étaient contraints de faire. Ils travaillaient pour un service de renseignement, pas comme gardiens de prison et encore moins comme tortionnaires.

Vous critiquez le pragmatisme politique ou la «Realpolitik». L'argument de l'intérêt su-

périeur de la nation n'a-t-il aucune valeur à vos yeux?

L'Italie et l'Espagne ont été confrontées à des années de terrorisme qui, proportionnellement, ont été beaucoup plus fortes que les attentats qui ont touché les Etats-Unis. Dans les deux cas, ces pays en sont venus à bout en respectant l'état de droit et en traitant les responsables en tant que criminels. Les Etats-Unis, en font des martyrs. En annonçant personnellement la disparition d'Oussama Ben Laden, le président Barack Obama l'a transformé en une figure majeure de l'histoire. Il a donné à ses supporters l'énergie nécessaire pour recharger les batteries de la haine.

Ben Laden aurait dû être arrêté et jugé?

Ce sont les règles élémentaires de l'état de droit. On sait maintenant que les quatre seules personnes armées présentes dans la maison du leader d'Al-Qaïda ont été rapidement neutralisées et qu'à l'intérieur, il ne restait plus que les femmes, les enfants et un Ben Laden sans armes. Il ne s'agit donc pas d'une action de guerre mais d'une exécution extrajudiciaire. Je le regrette car en cas de procès public, on aurait probablement compris que Ben Laden était un être misérable, un criminel sans scrupule et non cette figure mythique très intelligente promue par Al-Qaïda. ■

Propos recueillis par Anton Vos

Le peuple du poulpe, du hibou et de l'araignée

Les Moche, qui ont vécu au Pérou entre le II^e et le VIII^e siècle, ont inventé de manière indépendante la notion d'Etat. Un archéologue genevois étudie le processus de complexification de cette culture

Méconnue du grand public, la culture Moche (se prononce *motché*), qui a prospéré sur la côte nord du Pérou entre le II^e et le VIII^e siècle, fait partie d'un club très fermé: elle a inventé l'Etat, comme seule une poignée d'autres civilisations dans le monde a su le faire de manière indépendante (en Mésopotamie, en Iran, en Chine, en Amérique centrale...). C'est cette évolution des Moche vers une société sophistiquée qu'étudie Steve Bourget, conservateur au Musée d'ethnographie de Genève (MEG) et chargé de cours au Département des sciences de l'antiquité. L'anthropologue genevois vient d'ailleurs de terminer la fouille d'une tombe royale inviolée sur le site de Huaca El Pueblo, une découverte rare dont on pourra admirer le contenu dans une exposition au MEG prévue pour 2014. Il s'apprête maintenant à commencer un nouveau projet de fouilles sur un site plus ancien et également très prometteur: celui de Dos Cabezas, à 50 kilomètres plus au sud.

«Nous avons trouvé la tombe du seigneur de Ucupe – c'est le nom que les Péruviens lui ont donné – un peu par hasard en 2008 dans le cadre d'une campagne plus vaste menée à Huaca El Pueblo, se rappelle Steve Bourget. Creusée à côté du temple principal, cette sépulture intacte date d'environ 450. Elle témoigne d'une période de transition politique importante pour la culture Moche. Elle a notamment révélé des objets identiques à ceux trouvés dans un site éloigné de 30 kilomètres. Plusieurs éléments permettent d'affirmer que le seigneur d'Ucupe est le premier représentant d'une nouvelle génération de dirigeants ayant imposé un nouveau style.»

La tombe recèle en tout cas un véritable trésor. Plus de 170 objets, dont de nombreux en or, en argent et en cuivre sont mis au jour. Parmi eux, trois masques funéraires, 11 couronnes, dix diadèmes, des armes, des ornements, etc. La dernière demeure d'Ucupe et de ses trois

accompagnantes renferme aussi les restes de lamas sacrifiés, des poteries, des textiles et des bijoux en coquillages.

CONVAINCRE LES SUJETS

Ces trouvailles viennent documenter le processus de complexification de la société Moche. Elles permettent notamment de comprendre comment les personnalités de haut rang se représentent et disséminent leur idéologie. «Quand l'Etat se crée, il met en place un appareil de propagande, explique Steve Bourget. Les dirigeants doivent en effet convaincre leurs sujets qu'ils sont au-dessus d'eux, proches des dieux, que leur lignage est très ancien et donc qu'il est naturel qu'ils détiennent le pouvoir. Ce message passe auprès de la population via l'iconographie, les

parures, les habits, les mythes, etc. Une fois que cet artifice réussit, le pouvoir se maintient. Et pour y arriver, une armada d'ouvriers et de créatifs développent la religion, l'essaient et la valident.»

Ainsi, chez les Moche, les animaux qui se retrouvent presque toujours ensemble sur les insignes du pouvoir sont le poulpe, le hibou et l'araignée. Le point commun entre ces trois bêtes est le fait qu'elles possèdent huit extrémités: des tentacules, griffes et pattes qui leur servent à capturer leurs proies. Le premier vit dans la mer, le deuxième dans l'air et le troisième sur terre. Pour les Moche, ils forment une famille qui sert d'outil pour le développement d'une idéologie dans leur chemin vers l'établissement d'un Etat. Le signal envers le peuple est clair: en se parant de



L'un des 11 diadèmes trouvés dans la tombe du seigneur de Ucupe. Cuivre doré.



La tombe du seigneur d'Ucupe en cours d'excavation.

l'image du poulpe, du hibou et de l'araignée, le chef indique qu'il est proche des créatures ou des dieux qui maîtrisent tous les secteurs du monde.

Les représentants du pouvoir usent de bien d'autres moyens pour conquérir et garder leur place dominante. La violence sacrée figure parmi les plus puissants. Les dirigeants Moche s'octroient en effet le droit de vie et de mort sur leurs sujets. Pour ces derniers, à l'instar de toutes les sociétés préindustrielles d'ailleurs, la mort n'est jamais naturelle. Elle est toujours causée par quelque chose qui les dépasse ou quelqu'un de malintentionné: les dieux, les démons, les sorciers, la guerre, le poison. Le pouvoir utilise ce mécanisme pour imposer sa légitimité. Cela se remarque notamment dans les actes sacrificiels dépeints avec beaucoup de détails sur de nombreux objets.

PILLAGE INTENSIF

Le fait d'avoir été involuée donne une dimension supplémentaire à la tombe du seigneur d'Ucupe. Tous les sites monumentaux Moche connus à ce jour, une quinzaine qui s'égrainent sur plus de 500 kilomètres de côtes, ont en effet été intensivement pillés, surtout durant la période coloniale et moderne. Un seul des masques funéraires en cuivre trouvé dans la sépulture de Huaca El Pueblo coûte la bagatelle de 300 000 francs sur le marché illégal des collectionneurs occidentaux. De quoi donner des idées aux habitants de cette région particulièrement pauvre du Pérou.

«Des pillers ont sévi l'année dernière sur le site de Dos Cabezas, poursuit Steve Bourget. Il ne s'agit pas d'actes isolés mais le fait d'une dizaine d'individus probablement engagés pour ce travail. Ils se sont attaqués au temple principal et ont commencé à démanteler une des parois. Il a fallu réagir.

En accord avec la direction du MEG, nous avons débouqué de l'argent pour engager un gardien armé. C'est le Ministère de la culture péruvien qui devrait se charger de cela, mais le pays n'a pas les moyens de sauvegarder ses richesses. Et comme nous allons fouiller là-bas durant plusieurs années, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de protéger le site.»

L'anthropologue s'est donc rendu sur place en 2010 pour mettre en place ces nouvelles mesures de sécurité. En compagnie de ses associés péruviens, il en a profité pour protéger les murs abîmés par les pillers et pour préparer les campagnes de fouilles à venir qui devraient s'étaler sur quatre ou cinq ans.

Des travaux antérieurs, menés par Christopher Donnan, archéologue à l'Université de Californie aujourd'hui à la retraite, ont montré que Dos Cabezas est occupé depuis environ 1800 avant notre ère. Ces vestiges constituent une ville ou un grand village entourant une série de constructions cérémonielles (temples, palais, mausolées funéraires). Les chercheurs ont déjà découvert plusieurs objets précieux et identifié des ateliers de céramique et de métallurgie. Mais beaucoup reste à faire.

«J'ai acheté la maison que Christopher Donnan possédait dans le village de Jequetepeque, à cinq minutes du chantier de fouilles, confie Steve Bourget. Elle était déjà équipée d'un laboratoire, d'ordinateurs et de chambres à coucher. Je l'ai aménagée et agrandie un peu. Un homme la garde toute l'année, un autre s'occupe des jardins et nourrit les tortues et une dame s'occupe des finances. Nous

sommes au bord de la mer et je suis convaincu que le site renferme des trésors archéologiques considérables. Que demander de plus?»

Dès que la campagne commencera, Steve Bourget passera trois mois par années au Pérou. L'équipe comptera une quarantaine de fouilleurs et six techniciens, tous Péruviens.

Les étudiants genevois ne viendront que dans un deuxième temps. Les pillers, eux, n'auront qu'à bien se tenir: un mur de 4 mètres protège la maison et le laboratoire et dès que les premiers objets importants seront déterrés, trois policiers s'installeront jour et nuit parmi les archéologues.

Quant à la culture Moche, elle a disparu, selon les archéologues,

au cours du VIII^e siècle pour être remplacée par les Chimú et les Lambayeque qui seront, à leur tour, dominés par les Incas autour de 1450. Pour Steve Bourget, toutefois, les Moche ne sont pas victimes d'un effondrement catastrophique de leur civilisation. Après avoir établi leur Etat, ils ont dû commencer à gérer ses richesses. De l'intérieur est probablement apparu un changement qui a privilégié le commerce et l'organisation de l'administration. Durant les 80 ans qui séparent les Moche des Chimú, un nouveau système s'est mis en place, empruntant aux premiers la notion du pouvoir et aux seconds l'art de l'administration. En d'autres termes, les Chimú ne sont probablement rien d'autres que des Moche qui ont évolué. ■

Anton Vos



Paul Bairoch et la mécanique de la pauvreté

Faire parler les données statistiques pour mieux comprendre comment et pourquoi se creusent les écarts économiques: c'est l'idée qui sous-tend toute l'œuvre de ce pionnier de l'histoire globale. Portrait d'un «monument intellectuel» qui n'a jamais oublié d'où il venait

Près de 80% des richesses mondiales sont aujourd'hui concentrées dans les mains de 16% de la population. Comment en est-on arrivé là? C'est à ce type de question que Paul Bairoch s'est efforcé de répondre durant près de quatre décennies. Disparu en 1999, celui qui est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands historiens économistes de la seconde moitié du XX^e siècle a en effet cherché tout au long de sa carrière académique à comprendre les mécanismes de la croissance. Fasciné par la prospérité de l'Occident, il a été l'un des premiers à démontrer que le sous-développement n'est pas une fatalité mais l'aboutissement d'un processus historique. Retour sur la trajectoire d'un pionnier de l'histoire globale, à l'heure où la Faculté des sciences économiques et sociales (SES) inaugure un institut portant son nom.

«Paul Bairoch s'intéressait pratiquement à tout: à la population active, à la consommation d'énergie, à l'histoire des villes, au niveau d'industrialisation, aux rendements agricoles, aux systèmes éducatifs, etc., explique Bouda Etemad, professeur au Département des sciences économiques (Faculté des SES), qui a été son collaborateur durant une quinzaine d'années. Il s'était donné pour objectif de décrire l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques et institutionnels liés à l'augmentation du niveau de vie résultant de la révolution industrielle. Mais ce qui fait l'unité de son œuvre, c'est l'intérêt constant porté aux inégalités dans l'histoire du développement économique. A partir de quand et pourquoi certains pays s'industrialisent avant d'autres et connaissent une croissance plus rapide? Et pourquoi ces écarts s'élargissent plutôt qu'ils ne se résorbent? De sa thèse de doctorat à son dernier livre, ces questions constituent le fil rouge de toute sa carrière.»

Cet intérêt porté aux sources de l'inégalité n'est sans doute pas sans rapport avec la

trajectoire personnelle du professeur. Né à Anvers à l'aube des années 1930, Paul Bairoch est issu d'une modeste famille d'émigrés juifs polonais. Loin de rouler sur l'or, son père est successivement ouvrier dans le secteur textile, vendeur de crèmes glacées, puis épicier.

SUR LES ROUTES DE L'EXIL

Le jeune Paul, qui parle à la fois le yiddish, le flamand et le français connaît un début de scolarité prometteur. Du moins jusqu'à ce que l'offensive des troupes nazies en mai 1940 ne jette la famille sur les routes de l'exil. Douloureux, l'épisode restera gravé à jamais dans la mémoire du jeune garçon. Les Bairoch en réchappent cependant indemnes, notamment grâce à l'intervention du maire d'un village du Gers (Risclé) qui refuse délibérément d'enregistrer les familles juives. Clin d'œil ironique, Paul, qui reprend l'école sur place, décroche un prix d'excellence pour une dissertation consacrée... au maréchal Pétain.

qui oblige Paul à travailler pour subvenir aux besoins de son entourage. Grâce au soutien d'un oncle d'Angleterre, il entreprend alors un apprentissage de diamantaire avant que la famille ne tente un nouveau départ dans le tout jeune Etat d'Israël. Sa grand-mère ne verra cependant jamais la terre promise. Elle meurt en chemin dans un hôpital de Marseille, suivie de son fils qui décède un an plus tard. Pour nourrir les siens, Paul Bairoch devient successivement cueilleur d'oranges, trieur de poissons ou ouvrier de chantier. Il trouve cependant l'énergie de décrocher son baccalauréat, puis un titre d'ingénieur civil, par correspondance.

UNE MÉTHODE SUR MESURE

L'année 1956 est celle du retour en Europe. Installé à Paris, il y rencontre Arlette, une jeune fille originaire de Genève qu'il épouse quelque temps plus tard, et s'inscrit à la VI^e section de l'Ecole pratique des hautes études.

Pour nourrir les siens, il cueille des oranges, trie du poisson ou travaille sur les chantiers

En avril 1945, le retour en Belgique est plutôt sinistre. Dans le restaurant que ses parents viennent d'ouvrir, l'adolescent découvre la réalité des camps de la mort par le biais d'anciens déportés. A l'école, c'est également le choc: sur les 35 camarades qui se trouvaient dans sa classe avant la guerre, seuls quatre ou cinq ont survécu. Pour ne rien arranger, son père tombe bientôt malade, ce

Dans ce bastion de l'Ecole des Annales, sur lequel règne en maître le grand historien Fernand Braudel, Paul Bairoch participe notamment à l'élaboration d'un des premiers indices nationaux de la production industrielle. «A une époque où l'on étudiait surtout les périodes de crise, il est un des premiers économistes à s'intéresser à la notion de croissance, explique Bouda Etemad. Sans chercher à minimiser la formidable



JACQUES SASSIER/GALLIMARD

Passé maître dans l'art de faire parler les statistiques, Paul Bairoch fut un des premiers économistes à s'intéresser aux mécanismes de la croissance.

références ou de recours constants à l'historiographie, complète Bouda Etemad. Il était en effet convaincu qu'il valait mieux voyager léger et écouter ce que les chiffres avaient à dire. Et s'il a consacré tant de temps et d'énergie à réunir du matériel statistique, c'est qu'il estimait que le fait de disposer d'une bonne boîte à outils pouvait lui donner un avantage

réussite que représente le développement industriel du monde occidental, il s'est en effet très tôt intéressé aux effets de blocage que la réussite des uns peut exercer sur les autres.»

Dès ses premiers travaux, Bairoch se forge également une méthode de travail taillée sur mesure pour ses besoins. Fouillant inlassablement les annuaires statistiques, il collecte un maximum de données chiffrées qu'il assemble, trie et ordonne, afin de les rendre comparables. Puis, il cherche à repérer des écarts, des ruptures ou des décalages susceptibles d'expliquer l'évolution des grands phénomènes économiques. Effectué sur une période aussi longue que possible et incluant d'emblée les pays du tiers-monde, ce gigantesque travail de compilateur permet aujourd'hui encore aux historiens de disposer d'une base de données statistiques, logiquement fondée, permettant de suivre sur le long terme l'évolution des grandes variables économiques à l'échelle du monde.

«Alors que beaucoup de chercheurs ont besoin de s'appuyer sur un solide cadre théorique pour aller de l'avant, Paul Bairoch ne s'encomrait pas de

comparatifs sur ses collègues. La suite de sa carrière a montré qu'il ne s'était pas trompé.»

DES RÉPONSES NOVATRICES

Auteur de près de 120 articles scientifiques et d'une vingtaine de livres, dont trois au moins sont devenus des classiques traduits dans plusieurs langues dès leur parution («Le Tiers-Monde dans l'impasse», «De Jéricho à Mexico», «Victoire et déboires. Histoire économique du monde du XVI^e siècle à nos jours»), Paul Bairoch a en effet apporté des éléments de réponse novateurs à des questionnements vieux parfois de plusieurs siècles. Entre autres choses, on lui doit ainsi d'avoir montré qu'un pays comme la Suède produit aujourd'hui autant d'articles manufacturés que l'ensemble du monde vers 1700, que l'économie était tout aussi mondialisée à l'aube de la Première Guerre mondiale qu'à la fin du XX^e siècle ou encore qu'à l'échelle de la planète, la productivité a été multipliée par un facteur de 40 entre 1700 et 1990, alors qu'elle avait à peine doublé depuis l'an 1000.

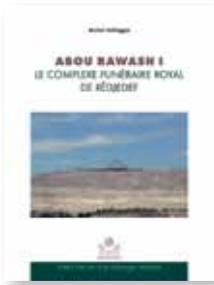
Véritable «monument intellectuel» pour son collègue François Walter, professeur

d'histoire à la Faculté des lettres, Bairoch n'a d'ailleurs pas tardé à attirer l'attention de ses pairs. Engagé en tant que chargé de recherche à l'Institut de sociologie de l'Université de Bruxelles en 1959, il soutient sa thèse en 1963 et devient chargé de cours deux ans plus tard. Après un passage de deux ans au GATT (l'ancêtre de l'actuelle Organisation mondiale du commerce), il rejoint Montréal en 1969 avec le titre de professeur. Courtisé par Fernand Braudel, qui lui propose en 1971 un poste de directeur d'études à plein-temps à la VI^e section de l'École pratique des hautes études, il reçoit également des offres de Liège, Bruxelles et Genève, où il est finalement nommé en 1972 en tant que professeur d'histoire économique. Cédant à la pression de personnalités telles qu'Alfred Sauvy (l'inventeur du terme «tiers-monde»), Paul Veyne, Emmanuel Leroy-Ladurie ou Fernand Braudel, soit la crème des représentants de la nouvelle histoire française, il fait toutefois une brève infidélité à sa ville d'adoption en acceptant d'occuper un an durant une chaire réservée aux invités étrangers au sein du très prestigieux Collège de France.

L'économiste genevois, qui reçoit le titre de docteur *honoris causa* de l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1983, ne goûte pourtant pas particulièrement les honneurs. «C'était quelqu'un qui n'était pas très à l'aise dans le sérail académique, relève Bouda Etemad. Ce n'était pas vraiment son monde. Bairoch n'a jamais oublié d'où il venait. Aimable, disponible, chaleureux, il cherchait toujours à encourager les étudiants en difficulté. A l'opposé de ces académiciens drapés dans leur savoir, il appréciait beaucoup le fait de pouvoir participer aux vendanges aux côtés des paysans de la région d'Aubonne avec lesquels il s'était lié d'amitié.» ■

Vincent Monnet

Treize ans à Abou Rawash

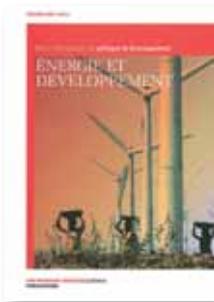


Titulaire de la chaire d'égyptologie de la Faculté des lettres de 1989 à 2008, Michel Valloggia a conduit 13 campagnes de fouilles sur le site d'Abou Rawash, au nord-ouest du Caire. Les fruits de ce long travail d'équipe font aujourd'hui l'objet d'une publication en deux volumes qui permet de mieux comprendre l'intérêt d'un site qui, curieusement, n'avait occasionné aucune étude systématique depuis le début du XX^e siècle. Dédié au pharaon Rêdjedef, souverain de la IV^e dynastie qui fut le fils et le successeur du célèbre Chéops, le complexe funéraire d'Abou Rawash a pourtant été construit sur le même modèle que les grands tombeaux du plateau de Gizeh visités chaque année par des milliers de touristes. Il est vrai que, contrairement

à celles de Chéops, Khephren et Mykérinos qui sont demeurées pratiquement intactes, il ne reste aujourd'hui qu'une faible partie du volume initial de la grande pyramide royale. Une configuration unique qui n'est pas sans avantage, puisqu'elle a permis aux chercheurs d'examiner la structure interne de ce tétraèdre et de constater que ce dernier avait été bâti autour d'un mamelon qui pourrait représenter jusqu'à 44% de sa masse totale. Spectaculaire, cette découverte permet notamment de remettre en cause nombre de théories plus ou moins fantaisistes avancées jusqu'ici pour tenter d'élucider le fameux «mystère des pyramides». Elle s'ajoute à un autre fait d'armes largement médiatisé: la mise au jour, en 2002, d'une pyramide secondaire inconnue jusqu'alors. Enfin, ces treize années de campagne auront également permis de remplir le principal objectif que s'était fixé le professeur Valloggia: donner une image cohérente de l'ensemble du complexe royal, des murs d'enceinte aux chapelles de culte, en passant par les magasins, les espaces d'habitation ou les dépotoirs de céramique. VM

«**ABOU RAWASH I. LE COMPLEXE FUNÉRAIRE ROYAL DE RÊDJEDEF**», PAR MICHEL VALLOGGIA, INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, COLL. FIFAO 63, 2 VOL., 164 + 220 P.

Energie et développement: changer de trajectoire



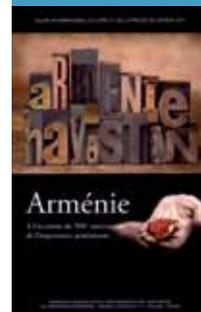
La *Revue internationale de politique de développement* consacre son dernier numéro au thème de l'énergie et du développement. Le constat de cette publication annuelle, éditée par l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), est simple et largement admis: La poursuite d'un développement se nourrissant essentiellement de l'abondance des énergies fossiles bon marché se heurte à la raréfaction des réserves, à la hausse des cours et au réchauffement climatique. Que faire dès lors? Les auteurs, issus des pays de l'OCDE et du Sud, livrent ici leurs réflexions sur les possibilités et les difficultés de changer de modèle de développement, sur les enjeux politiques, notamment pour l'Afrique et les pays émergents, ainsi que sur le rôle de la coopération internationale dans

le domaine de l'énergie. La première partie du livre, le «dossier», décortique la situation actuelle, notamment la sécurité énergétique de l'Afrique subsaharienne (qui laisse à désirer), la gouvernance mondiale de l'énergie (devenue inadaptée), l'influence de la politique climatique sur l'aide au développement (quasi nulle), etc. La deuxième partie est une «revue annuelle» des principales évolutions des politiques de développement. Elle est consacrée notamment aux défis posés par la crise économique, au financement du développement et aux politiques de la Chine et de l'Inde à l'égard de leurs communautés d'outre-mer. L'ouvrage se termine par une quarantaine d'infographies éclairant les sujets abordés. A.VS

«**REVUE INTERNATIONALE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT: ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT**», INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT, 2011, 265 P.

L'Arménie à livre ouvert

Depuis l'invention d'un alphabet qui lui est propre, au V^e siècle, l'Arménie cultive un rapport privilégié à la littérature. Dans ce qui fut le premier royaume chrétien de l'histoire, le livre participe en effet pleinement à l'affirmation d'une identité ethnique et culturelle singulière. C'est ce rapport particulier à l'écrit, ainsi qu'à la culture et aux arts en général, que se propose d'examiner cet ouvrage réalisé sous la direction conjointe de Raymond H. Kévorkian (directeur de recherche à l'Université Paris III) et de Valentina Calzolari Bouvier, titulaire de la chaire d'études arméniennes de l'UNIGE. So-



brement intitulée *Arménie*, cette publication fait écho à une triple actualité: la présence du pays en tant qu'hôte d'honneur du Salon international du livre et de la presse de Genève 2011, l'élection par l'Unesco d'Erevan au rang

de «Capitale mondiale du livre 2012» et le 500^e anniversaire de la naissance de l'imprimerie arménienne. Profitant d'une édition très soignée, l'ouvrage est richement illustré et comprend de nombreuses cartes géographiques. Il s'ouvre sur un bref rappel historique suivi d'une présentation de l'environnement géostratégique du pays. Outre l'histoire du livre à proprement parler, sont également évoqués les rapports entre l'Eglise et la création artistique avec un accent sur l'architecture et l'enluminure. Quelques pages sont par ailleurs consacrées au développement du Centre de recherches arménologiques de l'Université, qui est devenu en 2007 la première et unique chaire d'études arméniennes de Suisse. VM

«**ARMÉNIE**», RAYMOND H. KÉVORKIAN ET VALENTINA CALZOLARI BOUVIER (DIR.), COMMISSION NATIONALE POUR L'ORGANISATION DU 500^e ANNIVERSAIRE DE L'IMPRIMERIE ARMÉNIENNE – EREVAN & FONDATION H.D. TOPALIAN – GENÈVE, 191 P.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU RECTORAT

A partir du 15 juillet, Jean-Dominique Vassalli entame son second mandat à la tête de l'Université. Au cours des quatre prochaines années, il sera entouré par une équipe renouvelée dont chaque membre gèrera un certain nombre de dicastères. Au recteur reviennent la politique générale et la conduite de l'institution, la promotion de l'Université, les relations inter-institutionnelles, la communication et les relations avec la Cité, ainsi que les fonds et fondations. Issue du Département de droit civil de la Faculté de droit, Margareta Baddeley est pour sa part chargée de l'enseignement, des bibliothèques et de l'information scientifique ainsi que des questions d'égalité. Également nouvelle dans l'équipe, Guillemette Bolens (vice-doyenne de la Faculté des lettres depuis 2008) se concentrera sur la recherche, l'interdisciplinarité et les centres interfacultaires ainsi que sur le système d'information. Vice-recteur depuis 2007, Yves Flückiger se voit confier le Plan stratégique et la Convention d'objectif, les relations internationales et les finances. Les ressources humaines, les bâtiments, la santé au travail, l'environnement, la prévention et la sécurité ainsi que le transfert de technologies sont placés sous l'autorité de Jean-Luc Veuthey, vice-doyen de la Faculté des sciences de 2004 à 2010. Enfin, Stéphane Berthet, secrétaire général de l'UNIGE depuis 2003, assume le rôle de chef de cabinet du recteur, la responsabilité du système de contrôle interne et des statistiques.

LE «NOBEL DE GÉOGRAPHIE» POUR ANTOINE BAILLY

Professeur honoraire de la Faculté des sciences économiques et sociales, Antoine Bailly recevra le 6 octobre prochain, dans le cadre du Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges, le Prix international Vautrin Lud 2011. Créé en 1991, ce prix, qui porte le nom d'un géographe français ayant inscrit pour la première fois le nom «America» sur une carte, représente la plus haute distinction dans le domaine de la géographie. Spécialiste de science régionale, de médicométrie et de développement régional, Antoine Bailly a occupé le poste de professeur au sein du Département de géographie de l'UNIGE durant vingt-cinq ans. Docteur *honoris causa* des Universités du Québec, de l'Académie des sciences de Hongrie et de l'Université de Lisbonne, il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages et a reçu en 2008 la *Regional Science Founder's Medal* de l'Association internationale des sciences régionales (RSAI).

LAURENCE BOISSON DE CHAZOURNES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Laurence Boisson de Chazournes, professeure à la Faculté de droit et directrice *ad interim* du Département de droit international public et organisation internationale a été élue au Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme (ONU). Spécialiste du règlement des différends et du droit des organisations internationales, notamment dans les domaines de l'environnement et de la protection des ressources en eau, Laurence Boisson de Chazournes est également membre de la Cour permanente d'arbitrage de l'OMC. Elle a participé en tant que conseillère à des affaires contentieuses et à des procédures consultatives devant la Cour internationale de justice. Elle a également été conseillère principale chargée des questions de droit international et de droit de l'environnement auprès de la Banque mondiale de 1995 à 1998.

NOUVEAU SUBSIDE POUR LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique lance un nouvel instrument d'encouragement avec le subside «Agora». Destiné aux scientifiques de toutes les disciplines, «Agora» vise à stimuler le dialogue avec le public. Des montants compris entre 5000 et 200 000 francs peuvent ainsi être alloués pour mettre en œuvre des expositions, des débats, des productions artistiques, voire pour publier un livre ou produire un film. Les projets soumis seront jugés par une commission internationale qui évaluera les compétences de l'équipe requérante, la qualité du contenu et des méthodes de communication, la faisabilité du projet ainsi que l'impact potentiel sur le public (www.snf.ch/agora).

Impressum

CAMPUS

Université de Genève
Presse Information Publications
Rue Général-Dufour 24 – 1211 Genève 4
campus@unige.ch
www.unige.ch/campus/

SECRÉTARIAT, ABONNEMENTS

T 022/379 77 17
F 022/379 77 29

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Didier Raboud

RÉDACTION

Vincent Monnet / Anton Vos

CORRECTRICE

Samira Payot
www.lepetitcorrecteur.com

DIRECTION ARTISTIQUE ET GRAPHISME

adb Atelier Dominique Broillet
Chatty Ecoffey

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Vernier

PUBLICITÉ

Go! Uni-Publicité SA
Rosenheimstrasse 12
CH-9008 St-Gall/Suisse
T 071/544 44 80
F 071/244 14 14
printmedia@go-uni.com

Campus est membre du Swiss Science Pool – www.swiss-science-pool.com

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source. Les droits des images sont réservés.

SCIENTES

Braunersreuther, Vincent

Involvement of the chemokine CCL5/RANTES and its receptors in atherosclerosis and myocardial ischemia-reperfusion injury

Th. UNIGE 2010, Sc. 4285
Sous la dir de Mach, François; Picard, Didier
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14622>

Costa, Veronica

Calcineurin mediated dephosphorylation of Drp1: a controller of apoptosis and cell death in models of Huntington's Disease

Th. UNIGE 2011, Sc. 4291
Sous la dir de Scorrano, Luca; Loewith, Robbie Joséph
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14901>

Delattre, Bénédicte

Spatio-temporal sampling strategies and spiral imaging for translational cardiac MRI

Th. UNIGE 2011, Sc. 4302
Sous la dir de Vallée, Jean-Paul Marcel; Wolf, Jean-Pierre
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15034>

Desideri, Jocelyne

L'Europe du 3^e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme: histoire des peuplements par l'étude des traits non métriques dentaires

Th. UNIGE 2007, Sc. 3905
Sous la dir de Besse, Marie; Langaney, André
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14925>

García Bravo, Andrea

Mercury methylation and trophic transfer in contaminated freshwater systems

Th. UNIGE 2010, Sc. 4276
Sous la dir de Wildi, Walter; Dominik, Janusz
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14863>

Jenny, Benoît John

A neural stem/progenitor cell based approach for brain repair

Th. UNIGE 2010, Sc. 4238
Sous la dir de Rodriguez, Ivan; Kiss, Jozsef Zoltan
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14942>

Kasap, Zerrin

Modeling emotions and memory for virtual characters and social robots

Th. UNIGE 2011, Sc. 4292
Sous la dir de Magnenat Thalmann, Nadia; Rolim, Jose
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15710>

Kherad Pajouh, Sara

Permutation tests for experimental designs, with extension to simultaneous EEG signal analysis

Th. UNIGE 2011, Sc. 4306
Sous la dir de Renaud, Olivier; Velenik, Yvan Alain
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15743>

Kludas, Jana

Information fusion for multimedia: exploiting feature interactions for semantic feature selection and construction

Th. UNIGE 2010, Sc. 4282
Sous la dir de Marchand-Maillet, Stéphane
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15339>

Lauritzen, Björn

Quantum memories for telecommunication networks

Th. UNIGE 2010, Sc. 4275
Sous la dir de Gisin, Nicolas
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:13249>

Luca, Ludmila

Injectable hydrogel carriers for the delivery of exo- and endogenous growth factors for bone regeneration

Th. UNIGE 2010, Sc. 4233
Sous la dir de Gurny, Robert; Jordan, Olivier
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15035>

Maity, Santanu

Optoelectronic finetuning of supramolecular n/p-heterojunction Photosystems

Th. UNIGE 2010, Sc. 4262
Sous la dir de Matile, Stefan
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14796>

Mehanna, Nathalie

Synthesis, resolution and biological applications of water-soluble Cationic [4]helicenes

Th. UNIGE 2010, Sc. 4253

Sous la dir de Lacour, Jérôme
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14552>

Muller, Claudia

Development of novel PEGylation approaches based on non-covalent interactions

Th. UNIGE 2011, Sc. 4294
Sous la dir de Borchard, Gerrit
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15813>

Parmigiani, Andrea

Lattice Boltzmann calculations of reactive multiphase flows in porous media

Th. UNIGE 2011, Sc. 4287
Sous la dir de Chopard, Bastien; Bonadonna, Costanza
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15745>

Petrovic, Alexander

Unconventional superconductivity and strong electronic correlations in molybdenum cluster compounds

Th. UNIGE 2009, Sc. 4116
Sous la dir de Fischer, Oystein
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14928>

Pitetti, Jean-Luc

The insulin signaling pathway is required for adreno-gonadal development

Th. UNIGE 2010, Sc. 4270
Sous la dir de Karch, François; Vassalli, Jean-Dominique; Nef, Serge
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14542>

Robichaud-Véronneau, Andrée

Measurement of the production cross-section of J/psi Mesons Decaying into electron-positron pairs

in proton-proton interactions at a collision energy of 10 TeV, using a detailed simulation of the ATLAS Detector at the CERN LHC
Th. UNIGE 2010, Sc. 4268
Sous la dir de Clark, Allan Geoffrey
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14360>

Schmid, Jérôme

Knowledge-based deformable models for medical image analysis

Th. UNIGE 2011, Sc. 4284
Sous la dir de Pun, Thierry; Magnenat Thalmann, Nadia
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14513>

Spyratou, Alexandra

Self-assembly of polynuclear complexes

Th. UNIGE 2010, Sc. 4236
Sous la dir de Williams, Alan Francis
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14320>

Stenz, Ludwig

The GTP-dependant pleiotropic repressor «CodY» regulates biofilm formation in *Staphylococcus aureus*

Th. UNIGE 2011, Sc. 4280
Sous la dir de Shore, David M.; Linder, Patrick; Schrenzel, Jacques
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14312>

Stoffel, Anja

Design and evaluation of a novel hTK/TMK/NDK and AZT suicide gene prodrug system

Th. UNIGE 2009, Sc. 4161
Sous la dir de Scapozza, Leonardo
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14603>

Tschopp, Patrick

Collinear regulations of vertebrate Hox gene clusters: structural constraints and evolutionary innovations

Th. UNIGE 2011, Sc. 4297
Sous la dir de Duboule, Denis
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14974>

Villagómez Díaz, Diego

Thermochronology, geochronology and geochemistry of the Western and Central cordilleras and Sierra Nevada de Santa Marta, Colombia: the tectonic evolution of NW South America

Th. UNIGE 2010, Sc. 4277
Sous la dir de Schaltegger, Urs; Spikings, Richard Alan
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14270>

MÉDECINE

Azagury, Dan Elison

Bilan préopératoire avant bypass gastrique chez le patient asymptomatique: l'endoscopie haute est-elle obligatoire?

Th. UNIGE 2010, Méd. 10623
Sous la dir de Huber, Olivier
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:13180>

Hauser, Sara

Syndrome de Cowden: présentation de 7 cas
Th. UNIGE 2011, Méd. dent. 693

Sous la dir de Samson, Jacky
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14620>

Agoritsas, Thomas

Participation des patients à la recherche clinique: qualité du processus de consentement informé et impact du design des études

Th. UNIGE 2011 Méd. 10640
Sous la dir de Perneger, Thomas
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14623>

Cunningham, Sophie

De la microflore intestinale aux maladies hépatiques
Th. UNIGE 2011 Méd. 10637
Sous la dir de Hadengue, Antoine

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14865>

Damardji, Abdelmadjid Rafik

Sialométaplasie nécrasante: présentation de 9 cas
Th. UNIGE 2011 Méd. dent. 692

Sous la dir de Samson, Jacky; Lombardi, Tommaso
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14881>

Grazioli, Serge

Rôle de l'ultrason anténatal et postnatal dans l'évaluation du risque de reflux vésico-urétéral

Th. UNIGE 2011 Méd. 10634
Sous la dir de Girardin, Eric
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15736>

Henzen-Ifkovits, Eve-Léonore

Anorexie mentale à l'adolescence: quel devenir?

Th UNIGE 2011 Méd 10638
Sous la dir de Belli, Dominique
Charles
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14938>

Kherad, Omar

Patients traités pour
une tuberculose active:
étude rétrospective de
4 ans d'activité du Centre
antituberculeux, Service
de Pneumologie, Genève
Th UNIGE 2011 Méd 10642
Sous la dir de Janssens,
Jean-Paul
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14950>

Lanier, Cédric Maxime

Corrélation entre la
fatigue et l'anémie chez
des patients hospitalisés
dans un programme
de soins de support
oncologique
Th UNIGE 2011 Méd 10636
Sous la dir de Allaz, Anne-
Françoise
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14545>

Nizam Al Din, YASSIN

Troubles de l'hémostase
en Médecine dentaire
Th UNIGE 2011 Méd
dent 698
Sous la dir de Samson, Jacky
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15769>

Ramlawi, Majd

Analyse de la prise en
charge pré-hospitalière
et hospitalière précoce
des douleurs thoraciques ai-
guës suspectes de syndrome
coronarien aigu
sans élévation du
segment S-T
Th UNIGE 2011 Méd 10643
Sous la dir de Sarasin, François
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15765>

Theytaz, Georges-André

Changement de la forme
et de la position du bourg
gingival par rapport à la
croissance dento-faciale
pendant l'adolescence
Th UNIGE 2011 Méd
dent. 695
Sous la dir de Kiliaridis, Stavros
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14991>

LETTRES

Baumgartner, Annik Nora

Lexique et causalité:
une analyse sémantique
des noms et verbes d'événe-
ments causaux en français
Th. UNIGE 2008, L. 655
Sous la dir de Moeschler,
Jacques
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15770>

Geinoz, Philippe

Relations au travail:
dialogue entre poésie
et peinture à l'époque
du cubisme (Apollinaire-
Picasso-Braque-Gris-
Reverdy)
Th. UNIGE 2011, L. 713
Sous la dir de Rigoli, Juan
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14795>

Keller, Philipp

Formal concepts in a
material world truthmaking
and exemplification as
types of determination
Th. UNIGE 2007, L. 636
Sous la dir de Mulligan, Kevin
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15033>

Nussbaum Gil, Maria Fernanda

El Poema de Alfonso XI
y el ideario político del
siglo XIV
Th. UNIGE 2011, L. 715
Sous la dir de Alvar, Carlos
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14619>

SES

Bazargan Harandi, Kaveh

Abstract information
visualization in interactive
3D virtual environments:
conceptualization and
usability evaluation
Th. UNIGE 2011, SES 747
Sous la dir de Falquet, Gilles;
Metral, Claudine
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14987>

Clavien, Gaetan

Pratiques discursives
et discriminations sociales:
les discours sur l'Altérité
dans l'espace public média-
tique suisse romand

Th. UNIGE 2011, SES 744
Sous la dir de Windisch, Uli
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14998>

Cooremans, Catherine

Les déterminants des in-
vestissements en efficacité
énergétique des entreprises:
dimensions stratégique
et culturelle de la décision
d'investir
Th. UNIGE 2010, SES 736
Sous la dir de Schneider, Susan
Carol; Dumontier, Pascal
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14997>

Estebanez, Jean

Les zoos comme dispositif
spatial: pour une géogra-
phie culturelle
de l'animalité
Th. UNIGE 2010, SES 741
Sous la dir de Staszak,
Jean-François; Grataloup,
Christian
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14996>

Forney, Yannic

Les inégalités devant
la mort: longévité diffé-
rentielle en Suisse selon
les catégories socio-
professionnelles
(1991-2004)
Th. UNIGE 2011, SES 746
Sous la dir de Oris, Michel;
Wanner, Philippe
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14999>

Losa, Stefano

Interdépendances sociales
et langage; pour une socio-
logie configurationnelle
du plurilinguisme: pra-
tiques et stratégies d'utilisa-
tion de la langue dans
des contextes institution-
nels plurilingues suisses
Th. UNIGE 2011, SES 742
Sous la dir de Cattacin, Sandro
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14885>

Milosevic Bijleveld, Sophia

The battlefield of memory:
cultural heritage and the re-
imagination of the Nation
Th. UNIGE 2011, SES 743
Sous la dir de Schemeil, Yves
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15000>

Niemeyer, Katharina

De l'information à l'histoire:
le journal télévisé entre
la chute du mur de Berlin
et le 11 septembre 2001
Th. UNIGE 2009, SES 692
Sous la dir de Tétu, Jean-Fran-
çois; Windisch, Uli
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14993>

Schumann, Enrico

Essays on practical financial
optimisation
Th. UNIGE 2010, SES 731
Sous la dir de Gilli, Manfred;
Scaillet, Olivier
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14994>

Zavaleta Castellon, David Humberto

Modeling the impact
of economic policies
on poverty and inequality:
the case of Bolivia
Th. UNIGE 2010, SES 734
Sous la dir de Müller, Tobias
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14995>

FPSE

Della Rosa, Pasquale Anthony

Language switching mecha-
nisms in the bilingual brain:
behavioural, ERPs and fMRI
evidence
Th. UNIGE 2001, FPSE 415
Sous la dir de Frauenfelder,
Ulrich Hans; Khateb, Asaid
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14862>

Martin, Jennifer

Le traitement morpholo-
gique du langage écrit chez
les adultes dyslexiques
développementaux
Th. UNIGE 2010, FPSE 467
Sous la dir de Frauenfelder,
Ulrich Hans; Colé, Pascale
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15737>

Nahum, Louis

Adaptation to the absence
of anticipated outcomes:
clinical and electrophysio-
logical aspects
Th. UNIGE 2011, FPSE 469
Sous la dir de Sander, David;
Armin, Schnider
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:15715>

Navarro-William, Edeline

Implémentation de
la littéracie émergente
en Institution de la petite
enfance au travers de deux
pratiques contrastées
de lecture/écriture
Th. UNIGE 2011, FPSE 471
Sous la dir de Saada-Robert, Ma-
deleine; Leutenegger, Franca
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14864>

Rime, Jérôme

Construction et validation
d'un système d'évaluation
des interactions familiales
triadiques précoces: le
«Diaper Change Play»
Th. UNIGE 2010, FPSE 441
Sous la dir de Favez, Nicolas
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14551>

Rochat, Lucien

Une approche cognitive
et neuropsychologique
de l'autorégulation
Th. UNIGE 2011, FPSE 473
Sous la dir de Van der Linden,
Martial
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14934>

DROIT

Ben Zaied, Moncef

Les sanctions visant l'entre-
prise en droit européen
de la concurrence: les sanc-
tions prescrites par le droit
de l'Union européenne aux
violations des articles 101
et 102 TFUE
Th. UNIGE 2009, D. 825
Sous la dir de Bovet, Christian;
Roth, Robert
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14604>

Zouere, Théophane

Le régime juridique
du commerce des produits
agricoles dans le droit
de L'OMC
Th. UNIGE 2011, D. 826
Sous la dir de Marceau, Ga-
brielle Zoe
<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:14992>

Diplômé-e de l'UNIGE?



Rejoignez **Alumni UNIGE**, l'association de tous les diplômés de l'Université de Genève.

Retrouvez vos anciens camarades,
créez votre propre réseau d'anciens,
bénéficiez de services étudiants et de privilèges alumni.

<http://alumni.unige.ch>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**